

# MONTÉVIDÉO 31



Magazine de la Communauté OHEL AVRAHAM





# Mon cœur ayant toujours raison, je lègue.

LEGS | DONATIONS | ASSURANCES-VIE

*L'équipe legs du FSJU vous souhaite  
de très bonnes fêtes de Tichri*

**fsju**  
Votre cœur a toujours raison

**Pour un conseil personnalisé en toute confidentialité et sans engagement,  
contactez Héléna Attias, responsable des legs et donations :**  
au 01 42 17 10 55 ou par email [h.attias@fsju.org](mailto:h.attias@fsju.org)

FSJU.ORG | FSJU, siège national 39, rue Broca - 75005 Paris

Le Fonds Social Juif Unifié est une association reconnue d'utilité publique et exonéré de droits de succession.

Membre de  et certifiée par  attestant de bonnes pratiques en matière de gouvernance, finances et d'évaluation.

## 2 ■ Le Mot du Rabbin

Rabbin Jacky Milewski

## 3 ■ Le Mot du Président

Marc Kogel

## 4 ■ L'Edito du Rédacteur en chef

Anthony Gribé

## Judaïsme

## 5 ■ Kaddish et deuil : le chemin de la consolation

Judith Gross

## 6 ■ 1 = 13 = 91 David Bac

## 8 ■ Réflexion solaire Rabbin Jacky Milewski

## Histoire

## 10 ■ L'étonnante histoire des pirates juifs

Sylviane Serruya

## 13 ■ Les noms de famille des juifs Stéphane Sabbah

## 16 ■ Sabbataï Tsevi Marc Kogel

## 19 ■ Le statut de la femme dans le monde ashkénaze

Judith Kogel

## 23 ■ La Judenplatz de Vienne Marc Kogel

## Israël

## 25 ■ L'armée ou la Yechiva ? Charles Meyer

## 26 ■ La nouvelle bibliothèque de Jérusalem

Myriam Ibgui / Sylvie Moryoussef

## 28 ■ Du nouveau à Yad Vashem Jean-Michel Rykner

## 30 ■ Ecouter, voir . . .

Jean Jacques Wahl

## Carnet de famille

## 32 ■ Naissances, bar mitzvah, mariages, décès . . .

## La couverture

## Biographie de Yoram Raanan

Yoram Raanan, est diplômé de l'Université des Arts de Philadelphie (BFA 1975). Il a voyagé et étudié de manière indépendante à travers l'Europe et le Proche-Orient. En 1976, il s'installe en Israël et ouvre son premier studio dans le quartier de Boukharim à Jérusalem. Depuis 1994, il crée des œuvres d'art dans sa ferme située dans les collines de Judée du couloir de Jérusalem. Il est marié et père de 4 enfants et petits-enfants.

Les peintures de Raanan sont une expression moderne de la conscience collective juive. Caractérisé par l'intuition et l'imagination, il existe un fort sens de la lumière, de la couleur et de la spiritualité. Il s'inspire de la Bible, de la nature et de la Terre d'Israël.

« La sensation de créer est un processus dynamique et passionnant, et c'est particulièrement agréable parce que je peux la partager avec d'autres. Ils peuvent voir ce que j'ai fait et profiter d'une expérience par procuration. »

Directeur de la publication :

Marc Kogel

Rédacteur en chef :

Anthony Gribé

Secrétaire de rédaction :

Joëlle Dayan

Conception graphique :

Christelle Martinez

A.C.T.I.

31 rue Montevideo

75116 Paris

Tél. 01 45 04 66 73

Fax 01 40 72 83 76

acti@montevideo31.com

www.montevideo31.com



# Sans histoire ni nature !

■ par le Rabbin Jacky Milewski



**A** lors que les trois fêtes de pèlerinage sont liées à des événements historiques et à des phénomènes naturels (Pessa'h, fête du printemps, célèbre la sortie d'Égypte, Chavouot, fête du don

de la Torah est la fête des moissons, Souccot, fête des récoltes, rappelle la traversée du désert), Roch Hachana et Kippour ne sont liés ni à des événements historiques ni à des phénomènes de la nature.

Or, l'histoire et la nature dispensent, d'une certaine manière, l'individu de se considérer comme responsable de ses actes, car celui-ci risque de se penser comme le résultat d'une histoire et le produit de la nature, sans possibilité de s'extraire du processus où il croit avoir été inscrit de façon indélébile.

La tradition juive s'oppose à cette idée. L'homme résulte d'une histoire et d'une nature mais il peut s'en libérer.

C'est là tout le sens de la techouva dont il est tant question durant la période des yamim noraïm. C'est pour cette raison que Roch Hachana et Kippour ne sont pas mis en lien, par le

texte biblique, avec un événement historique ou une donnée naturelle ; et qu'ils ne sont pas des fêtes de pèlerinage où se rassemblait l'ensemble de la nation.

Ainsi, l'individu prend conscience de sa solitude, donc de sa responsabilité. S'il y aspire, l'homme peut, moralement parlant, devenir libre (cf. Yossef Goldchmit, Yamim Noraïm II). ■

*L'homme résulte d'une histoire et d'une nature mais il peut s'en libérer. C'est là tout le sens de la techouva dont il est tant question durant la période des yamim noraïm.*

Le Conseil d'Administration et les permanents de l'ACTI vous souhaitent une très **bonne et heureuse année 5785** remplie de douceur !

Appelez vite au  
**01 42 46 87 87**  
gacd.fr

VOTRE MÉTIER, NOTRE COMBAT

# Ne laissons pas les autres nous définir

Que penser lorsque des événements inquiétants succèdent à des événements dramatiques et que l'on anticipe l'avenir avec angoisse ?

Que faire lorsque la résurgence de l'antisémitisme s'observe dans presque tous les pays où vivent d'importantes communautés juives ?

Que dire lorsque le monde universitaire semble avoir partout adopté la rhétorique pro palestinienne du Hamas, sans mesurer que cela signifie la destruction de l'Etat d'Israël ?

- Affirmer son identité, fréquenter une communauté et s'investir dans des associations juives ou non juives.

- Ne pas hésiter à argumenter lorsque l'occasion se présente.

- Ne pas baisser les bras et ne pas vivre caché.

- Adopter une attitude combative et non défaitiste.

**Ne laissons pas les autres nous définir, et faisons que cette année soit une année dont nous puissions être fiers !**

Les Juifs ont vécu des périodes plus dramatiques, au cours desquelles les autorités politiques les ont abandonnés, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Nos parents ont vécu bien pire ; ceux qui ont survécu à la guerre ont pour la plupart perdu des proches et ont souvent été spoliés.

Mais ils ont fait preuve de résilience en ayant des enfants après la guerre et en leur donnant une éducation juive.

C'est-à-dire en les envoyant dans un Talmud Torah ou dans une école juive.

Dans ces temps difficiles, il faut garder sa boussole.

- Agir en toute chose conformément à nos valeurs,

- Incarner à notre échelle la mission d'Israël.

Comme le rappelait Rabbi Jonathan Sacks, être juif c'est faire partie de l'histoire la plus remarquable de l'humanité.

Une histoire dans laquelle nos ancêtres ont traversé de multiples pays et survécu à des situations souvent dramatiques.

- Je suis juif parce que j'ai entendu l'appel à ajouter un chapitre à son histoire inachevée,

- Je suis une étape sur son parcours, un lien entre les générations,

- Les rêves et les espoirs de mes ancêtres vivent en moi,

■ par Marc Kogel

- Je suis juif parce que chacun d'entre nous est un acteur moral, et que cela lie notre dignité unique en tant qu'êtres humains,



- Vous êtes membre d'un peuple éternel, une lettre sur un rouleau de parchemin,

- Laissez son éternité vivre en vous.

Je pense aussi aux propos du Prophète Michée (6, 8) que mon beau-père, le Grand Rabbin Ephraïm Rozen, aimait citer :

**הגיד לך אדם מה טוב ומה יהוה  
דורש ממך כי אם עשות משפט  
ואהבת חסד והצנע לכת  
עם אלהיך :**

**Homme, on t'a dit ce qui est bien, ce que Dieu demande de toi : rien que de pratiquer la justice, d'aimer la bonté et de marcher humblement avec ton Dieu !**

Ne laissons pas les autres nous définir, et faisons par notre comportement que cette année soit une année dont nous puissions être fiers !

Chana Tova, ■

# Renouvellement de nos contributeurs et maintien du cap fixé à notre revue

■ par Anthony Gripe



Cher(e)s ami(e)s,

**J**e suis heureux de vous présenter ce nouveau numéro de Montevideo31. L'année 5785 débute avec

un numéro combinant renouvellement de notre base de contributeurs et maintien du cap fixé à notre revue.

Nous sommes ravis de découvrir un article de Sylviane Serruya sur l'étonnante histoire des pirates juifs. Issus d'une minorité forcée à l'exil, ces aventuriers juifs firent le choix des territoires nouvellement découverts et symbolisent une rupture avec les poncifs habituels décrivant le juif comme « timoré, lâche ou chétif ». Notre ami David Bac, fidèle quotidien des offices de la synagogue, a décidé d'étudier les sujets de gematria et s'attaque dans son article au thème de l'unité de D.

Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue en espérant les retrouver pour de futures contributions.

**Reprenant les mots de conclusion de Judith auxquels je ne peux que m'associer : « ...que la vie que nous chérissons tant nous soit légère. »**

Répondant à mon appel, Jean-Jacques Wahl a accepté de reprendre (avec brio !) une ancienne tradition de ce journal : la rubrique Ecouter/à voir dans laquelle Louis Bern recensait les événements de la vie culturelle parisienne qui pouvaient toucher un fidèle de Montevideo.

Je suis certains que vous aurez à cœur d'échanger avec eux autour de leurs articles et de leurs recherches.

Le Rabbin Jacky Milewski s'interroge sur le thème de la contemplation de l'astre solaire, et plus généralement des phénomènes célestes. Ainsi que l'écrit le Rabbin Milewski « *Leur observation permet-elle d'accéder à la découverte du Créateur ? Peut-on deviner une Présence en regardant le soleil ? Et si oui, que penser une fois le soleil couché ?* »

Marc Kogel revient sur l'épisode du faux Messie Sabbataï Tsevi, en apportant de nombreux éclairages peu connus jusqu'à présent, et notamment en inscrivant le messianisme mystique de Sabbataï Tsevi dans la continuation du mysticisme lourianique.

Marc Kogel nous propose également un second article, fruit de son séjour à Vienne, en nous proposant un parcours touristique inconnu des guides traditionnels autour de la Judenplatz. La Judenplatz est à la fois un lieu de mémoire de la Vienne juive et la mise en scène muséographique d'une ancienne synagogue construite au XIII<sup>e</sup> siècle.

Je salue un article savant de Judith Kogel, sur le statut de la femme dans le monde ashkénaze du Moyen-Age. Au-delà des légendes tenant aux filles de Rashi, Judith inscrit la position des grands décisionnaires dans le contexte de leur époque, et retrace leurs points de vue sur des questions pratiques (mitzvot liées au temps et cérémonies publiques), pour conclure sur l'immense respect porté par les rabbanim aux femmes.

Dans son article Stéphane Sabbah nous fournit les clés de sa nouvelle passion, l'onomastique, l'étude des noms (juifs) qui permet de mieux comprendre l'histoire locale des communautés et en particulier le statut des juifs dans les Etats où ils vivaient. Surtout Stéphane

rappelle que l'usage du nom de famille n'est pas un usage juif et qu'il s'agit d'une pratique apparue tardivement sous la pression des autorités chrétiennes ou musulmanes.

Nos reporters locaux en Israël reviennent sur leurs visites dans des hauts lieux de la ville moderne de Jerusalem. Sylvie Moryoussef et Myriam Iteanu nous relatent leur visite cet été de la nouvelle bibliothèque de Jerusalem, un lieu ouvert, combinant modernité et exposition de livres très anciens, construit comme un livre ouvert à proximité immédiate de la Knesset.

Jean-Michel Rykner revient quant à lui sur l'inauguration le 8 juillet du campus « Moshal Shoah Legacy » et du « David and Fela Shapell Family Collections Center » à Yad Vashem.

Charles Meyer nous éclaire sur la récente décision de la Cour Suprême affirmant l'égalité de tous les citoyens israéliens devant la loi, et notamment devant l'obligation du service militaire.

Judith Gross revient sur son expérience personnelle du kaddish et des règles du deuil en démontrant qu'elles s'inscrivent dans un temps donné, qui rythment les journées de l'endeuillé(e), et que lorsque ce temps est arrivé à son terme, c'est qu'il faut faire son deuil du deuil. Reprenant les mots de conclusion de Judith auxquels je ne peux que m'associer : « *En cette veille de Roch Hashana, je souhaite à notre communauté, et au peuple juif, que ceux qui nous ont quittés cette année soient une source de bénédiction, et que la vie que nous chérissons tant nous soit légère.* »

Chana tova oumetouka ■

# Kaddish et deuil : le chemin de la consolation

Lorsque j'ai perdu, une année après l'autre, ma mère, puis mon père, avec deux mois seulement entre la fin de la période de deuil de ma mère (le premier yurzeit) et le décès de mon père, je n'imaginai pas combien les règles du deuil juif, et le kaddish, seraient pour moi une source de consolation, guidée par mon époux, Gabriel, qui avait traversé l'épreuve de la perte de ses parents plusieurs années plus tôt.

Les lois du deuil juif sont d'une finesse psychologique infinie, et en respecter les règles m'a permis de progressivement surmonter le chagrin, pour le transformer doucement en ce que l'on m'a souhaité des centaines de fois : « que son souvenir soit une bénédiction ».

Jusqu'à la mort de ma mère il y a deux ans, puis mon père l'an dernier, chaque semaine était rythmée par mes sorties au théâtre, à l'opéra, au ballet, au cinéma, qui m'offraient une respiration bienvenue après des journées professionnelles très chargées. Et ceux qui me connaissent savent que j'ai bien du mal à résister aux tenues colorées qui me tendaient les bras dans les vitrines des magasins, ou plus fréquemment, les sites web.

Le 24 juin 2022, lorsque ma sœur Deborah et moi avons enterré notre mère Marguerite, z'al, entourées de notre oncle Léo et notre tante Yolande, nous avons récité, avec lenteur, maladresse, et nombre d'hésitations, ce texte tant de fois entendu.

Ce premier kaddish, récité au cimetière, a provoqué en moi un bouleversement intense, profond, cathartique, dont je n'ai compris le sens que bien plus tard.

La semaine de shiva nous a donné

l'occasion de réciter le kaddish avec des centaines d'amis, de famille, d'inconnus qui voulaient nous témoigner leur attachement, ou leur empathie, par leur présence et leur réponse à notre kaddish de cette première semaine.

Constamment enlacées ma sœur et moi, unies dans la même tristesse, nous entrions de plain-pied dans l'année d'aveilout par ces mots si étranges, si différents de l'hébreu familier que nous avons récités toute la semaine.

À l'issue des 11 mois du deuil marquant la fin de la récitation du kaddish, j'avais pensé que sa récitation allait me manquer, car ces mots familiers étaient une porte de communication spirituelle qui s'ouvrait avec ma mère. Comment imaginer qu'à peine 3 mois plus tard, nous serions à nouveau en deuil, avec la perte de notre père qui redémarrerait notre cycle du kaddish.

Si je ne me suis pas astreinte aux règles quotidiennes de récitation du kaddish, auxquelles les femmes ne sont pas tenues, cette mitsva étant liée à un commandement temporel, je me suis abstenue de tout spectacle, soirée dansante, mariage, bar-mitsva, musique, et de shopping. Ce faisant, j'ai laissé libre cours au chagrin, au souvenir, à l'hommage, à la colère, à la pléiade d'émotions que suscite la disparition d'un proche. Une année d'introspection, d'exploration du souvenir, et de récitation de ce kaddish que je trouvais si mystérieux, avec son rythme singulier. Le Rav Soloveitchik explique que lorsque l'endeuillé déclare « *ytgadal veytkadach chemei raba* », que Son grand nom soit glorifié et sanctifié, nous déclarons que quelle que soit la puissance de la mort, et la terreur que peut inspirer la tombe, ou la profondeur de notre désespoir, nous

■ par Judith Gross

professons, publiquement et solennellement, que nous ne renonçons pas. Nous nous engageons à continuer l'héritage de nos ancêtres, presque comme « sil' ne s'était rien passé.

J'ai eu la chance de recevoir un cadeau d'une valeur inestimable, offert par ma future « commère » et amie, Sophia Voignac, un livre écrit par Michal Smart et Barbara Ashkenas, « *Women's kaddish* ». Ce livre fut pour moi une véritable révélation, et m'a permis de comprendre les raisons de mon attachement à la récitation de ce kaddish, si parsemé fût-il.

*J'ai eu la conviction que réciter le kaddish sert autant à honorer le défunt, qu'à consoler l'endeuillé.*

*Women's kaddish* rassemble des témoignages de femmes américaines, pour la plupart membres de communautés orthodoxes, qui au décès de leurs parents ont pris la décision de s'astreindre à la récitation quotidienne du kaddish, dont la participation au minyan, trois fois par jour, pendant 11 mois. Ces témoignages sont bouleversants. Si la majorité des femmes sont acceptées dans leur récitation du kaddish par leurs communautés orthodoxes, ce n'est pas le cas de toutes, particulièrement lorsqu'elles sont seules endeuillées, donc seules à réciter et attendre la réponse « *yehe chemi raba mevora, lealam oulealmé almaya* ».

A Montévidéo, dans cette communauté où mes grand-parents Joseph et Marie Zauberman, z'al, priaient, où je me suis mariée, où mes enfants ont >>>

grandi, fait leur bat et bar-mitsva, je n'ai toujours rencontré que de la bienveillance lorsque je me levais, à l'unisson avec les hommes au rez-de-chaussée, pour rejoindre ce triste groupe d'endeuillés, unis dans le deuil, ou l'anniversaire d'un deuil. Je remercie toute la communauté de sa bienveillance, qui a été une véritable source de réconfort.

Pendant ces deux ans interrompus seulement par trois mois de musique (et de shopping !), j'ai eu la conviction que réciter le kaddish sert autant à honorer le défunt, qu'à consoler l'endeuillé. La récitation m'a servi aussi à délimiter le temps du chagrin, et le temps du retour vers le monde des vivants. Quand on arrête de dire Kaddish, c'est qu'il est temps d'arrêter.

Si nous pouvons être écrasés par la brutalité de la mort, et la tristesse infinie de l'absence, le Kaddish nous permet de professer notre croyance dans une vie qui continue, et pour moi, il a été à chaque récitation l'ouverture d'un « canal » de communication avec ma mère d'abord et mon père ensuite. Nous sommes le peuple qui croit en la vie

plus que tout, mais nous sommes aussi le peuple du souvenir.

Une dernière anecdote, sur cette année de deuil de mon père que je clôture juste avant Rosh Hashana. Mon père était « fâché » avec D et avec la religion depuis son plus jeune âge. Les instructions qu'il nous avait données, plus de 15 ans avant de mourir, étaient on ne peut plus claires : il ne voulait, pour son enterrement, ni prière, ni rabbin, ni shiva. Il voulait même de la musique, et nous avait dit : « je veux que ce soit gai ». Il n'y a pas de hasard : il a été enterré à hol hamoed Soucot, ce qui interdisait un « hesped », et de faire shiva pendant la semaine.

Nous avons suivi ses instructions, presque à la lettre. Et comme il aimait le paradoxe, la musique qu'il nous avait demandée pour son enterrement, était ... le Kaddish de Léonard Bernstein ! un pied de nez que nous faisait ce père plein d'humour, qui accomplissait le tikoun olam à sa façon, adulé par ses patients qu'il soignait avec une patience et un sérieux absolu. Enfin, la date à la-

quelle notre shiva commençait, à l'issue de Soucot, est une date que nous connaissons tous : le 7 octobre. Ainsi mon père, qui nous avait interdit de prier pour lui, a trouvé une façon, après sa mort, de rester généreux comme il l'avait été toute sa vie, me permettant de m'associer, dans cette shiva que je n'ai pas faite, rythmée par les attaques de roquettes à Tel Aviv, aux milliers d'endeuillés des massacres du 7 octobre.

Je conclus donc cette année d'aveilout en pensant à son dévouement de médecin, à son sens de l'humour, et sa culture encyclopédique. Il n'aurait pas aimé mes prières, et aurait sans doute fait des blagues, mais chaque kaddish a été pour moi l'occasion de lui dire progressivement au revoir, comme je l'avais fait avec ma mère, sans colère.

En cette veille de Roch Hashana, je souhaite à notre communauté, et au peuple juif, que ceux qui nous ont quittés cette année soient une source de bénédiction, et que la vie que nous chérissons tant nous soit légère. ■

## 1 = 13 = 91

**S**elon Maïmonide, l'unité de Hachem est le deuxième des treize principes de la foi juive.

Chaque juif rappelle cette unité au moins deux fois par jour lors de la récitation du Chema Yisraël.

Mais au-delà de son sens premier, comment appréhender cette « Unité absolue et sans égale » ?

Nous souhaitons développer ici deux notions complémentaires :



### Première équivalence : 1 = 13

En hébreu, le mot Eh'ad (Un) a pour valeur numérique 13 (Guématria).

Le mot Amour (Ahava) a la même valeur numérique (13).

Ainsi, en seconde lecture, affirmer que « Hachem est UN » revient à affirmer que « Hachem est AMOUR ».

D'ailleurs, le premier mot qui suit cette première phrase du Chema Yisraël est Vehahavta (« Tu aimeras »), autre référence — explicite cette fois — à l'Amour porté à Hachem.

■ par David Bac

Les h'ah'amim qui ont rédigé nos textes de prières ont insisté sur cette relation entre l'Amour et l'Unité puisque les berah'ot qui précèdent immédiatement la lecture du Chema Yisraël font toutes référence à l'Amour :

- le matin, à l'office de Chah'arit : « Barouch Ata Hachem Haboh'er Beamo Yisraël BEAHAVA » = Béni Sois-Tu Hachem qui as choisi Yisraël AVEC AMOUR ;
- et le soir, à l'office de Maariv : « Barouch Ata Hachem OHEVE Amo Yis-



raël » = Béni Sois-Tu Hachem qui AIME Son peuple Yisraël ».

Plus encore, nous rappelons lors de la Kédoucha de l'office de Moussaf du Chabat que le peuple récite le Chéma Yisraël « Beahava », avec amour.

Ainsi, chaque récitation du Chéma Yisraël est systématiquement précédée et suivie d'une référence à l'Amour (Ahava = 13) qui entre en résonance avec l'Unité (Eh'ad = 13).

Ce rapprochement mathématique entre Unité (13) et Amour (13) renvoie à l'essence même de Hachem résumée dans Son Nom YKVK dont la valeur numérique s'élève à 26, soit le double de celle du mot Amour (= 2 x 13).

En somme, YKVK (26) est le reflet de tout Amour réciproque (= 13 + 13).

Pour conclure sur ce point, notons que le premier verset du Chéma Yisraël est composé de 25 lettres.

La lettre centrale étant le ALEPH, de part et d'autre du Aleph central, on dénombre 12 lettres :

12 lettres ..... ALEPH ..... 12 lettres

Ce Aleph est donc la treizième lettre du verset, ce qui fait référence au chiffre 13 (= Ahava = Amour).

Aleph est d'ailleurs la première lettre du mot Ahava (Amour = 13).

Mais ce n'est pas tout !

Le Aleph est lui-même composé de trois lettres : un Vav inscrit en diagonale et deux Yuds de part et d'autre du Vav.

Or, la valeur numérique du Vav est 6 tandis que le Yud vaut 10, ce qui permet d'attribuer à la lettre Aleph la valeur numérique 26 selon la méthode suivante :

Aleph = Vav + (2 x Yud)

= 6 + (2 x 10)

= 26

= 2 x 13

Là encore, le texte de la Torah renvoie clairement à l'Unité, à l'Amour et au Nom YKVK, ces trois mots étant, en hébreu, liés au chiffre 13 par leur Guématria, comme si ces trois notions n'en formaient qu'une seule.

## Deuxième équivalence : 1 = 91

Vous avez sûrement déjà entendu désigner D-ieu comme Hachem ou encore la Chéh'ina.

Hachem correspond à l'aspect masculin de D-ieu, son aspect féminin étant la Chéh'ina (si l'on ose s'exprimer en ces termes anthropomorphiques...).

En hébreu, le Nom de D-ieu « Hachem » s'écrit YKVK mais se prononce ADO..., nos sages ayant interdit de le prononcer tel qu'il s'écrit.

Le Nom YKVK renvoie à l'aspect masculin, au monde spirituel, au potentiel. Nous l'appelons Hakadoch Barouh' Hou.

Tandis que le Nom ADO... renvoie à l'aspect féminin, au monde matériel et à la manifestation. Nous l'appelons Chéh'ina.

Comment réconcilier cette dualité avec le postulat d'une Unité « absolue et sans égale » ?

La réponse réside dans le mot AMEN.

Nos Sages insistent beaucoup sur l'importance du mot « Amen », allant même jusqu'à affirmer que la personne qui répond « Amen » a un mérite supérieur à celle qui prononce la berah'a.

Si ce mot est si important, c'est parce qu'il contient le secret de l'Unité de Hachem.

En effet, la Guématria du mot AMEN est 91 (Aleph [1] + Mem [40] + Nun [50] = 91).

Or, YKVK a pour valeur numérique 26, et ADO.. égale 65.

La réunion des deux dimensions divines YKVK et ADO... a donc pour valeur 91 (= 26 + 65).

Ainsi, prononcer le mot AMEN (91) provoque l'union des deux dimensions de Hachem (26 + 65), la réunion de Hakadoch Barouh' Hou et de la Chéh'ina.

En prononçant le mot Amen, il est d'ailleurs conseillé de « visualiser » les

lettres hébraïques composant les deux Noms YKVK et ADO... de la façon suivante :

- AY DH NV YH quand on répond Amen au Kadich,

- et YA HD VN HY quand on répond Amen à toute autre berah'a.

Ainsi, il apparaît que l'un des objectifs de nos prières consiste à favoriser l'unification des Noms de D-ieu et, si l'on peut s'exprimer ainsi, à favoriser l'unification de D-ieu lui-même puisqu'il ne fait qu'Un avec Son Nom.

D'ailleurs, en récitant la Amida, on se « prosterne » 4 fois et chaque fois que notre tête s'abaisse et se redresse, nous devons penser à réunir les deux Noms YKVK et ADO... :

- La première fois, c'est le Aleph que nous réunissons au Yud.

- La seconde, c'est le Dalet que nous réunissons au Hé.

- La troisième, c'est le Nun que nous réunissons au Vav.

- Et la quatrième, c'est le Yud que nous réunissons au Hé.

Ainsi, la dimension YKVK (= Hakadoch Barouh' Hou) « relève » la dimension ADO... (= la Chéh'ina) qui a « chuté ».

Hakadoch Barouh' Hou « sort » la Chéh'ina de l'exil dans lequel elle se trouve actuellement plongée en même temps que le peuple juif.

Cette idée est si essentielle que nous terminons chacun de nos offices par la prière Aléno qui se clôture en citant un verset tiré de Zacharie (14, 9) :

« L'Eternel sera le Roi de toute la terre, en ce jour-là l'Eternel sera Un et Son Nom sera Un »

A l'époque messianique, les deux Noms (YKVK et ADO...) seront réunis.

Le Nom YKVK se prononcera alors comme il s'écrit (YKVK) et non plus ADO...

*Barouh' Adonay Leolam Amen Véamen* ■

# Réflexion solaire



La contemplation de l'astre solaire, et plus généralement des phénomènes célestes, permet-elle d'accéder à la découverte du Créateur ? Peut-on deviner une Présence en regardant le soleil ? Et si oui, que penser une fois le soleil couché ?

Baba Batra (16b) : « Une précieuse perle était suspendue au cou d'Avraham. Tout malade qui l'observait se rétablissait aussitôt. Quand Avraham a quitté ce monde, D.ieu suspendit [la perle] sur l'orbite solaire ».

**Bouleverser les conditions climatiques pour éviter à un être qui souffre de connaître des désagréments supplémentaires nous mène à une idée de l'éthique. Bouleverser l'ordre du monde pour apaiser la souffrance d'autrui.**

Le Midrach (Peti'ha deEykha Rabati 24) raconte : quand le Temple a été détruit, Moché s'est adressé au soleil : « Pourquoi ne t'es-tu pas obscurci au moment où l'ennemi pénétrait dans le Temple ? ». Le soleil répondit : « Par ta vie, Moché, fidèle berger, comment aurai-je pu m'obscurcir ? On ne m'en laissa pas la possibilité, on ne m'a pas laissé [agir ainsi] car on me frappa de

soixante bâtons de feu et l'on me dit : Sors et fais briller ta lumière ! ».

Quand D.ieu apparaît à Avraham, celui-ci est assis à l'entrée de sa tente, « comme à la chaleur du jour » (Beréchit 18, 1). Que signifie cette dernière expression « Ke'hom hayom / Comme à la chaleur du jour » ?

Rachi explique : D.ieu a fait briller le soleil intensément, comme au moment le plus chaud du jour, pour que d'éventuels passants ne dérangent pas Avraham convalescent. Cet enseignement se déduit du verset lui-même : la Torah aurait pu dire en effet : « be'hom hayom / à la chaleur du jour ». L'expression « Ke'hom hayom / Comme à la chaleur du jour » signifie que D.ieu a bouleversé les conditions climatiques de sorte que ce moment de la journée soit tel le moment le plus chaud. Bouleverser les conditions climatiques pour éviter à un être qui souffre de connaître des désagréments supplémentaires nous mène à une idée de l'éthique. Bouleverser l'ordre du monde pour apaiser la souffrance d'autrui.

Le Keli Yekar propose le développement suivant : la majeure partie des jugements exercés à l'encontre des méchants se passe le matin ainsi que le

■ par le Rabbin Jacky Milewski

Psaume 101, 8, le rappelle. De même, pour la destruction de Sodom, le verset énonce (Beréchit 19, 23-24) : « Le soleil sortait sur la terre alors que Lot arrivait à Tsoar, et D.ieu fit tomber sur Sodom une pluie de souffre ».

Avraham a découvert D.ieu au travers d'un processus complexe au cours duquel il a observé le ciel, contemplé les mouvements du soleil, sa course, ses bienfaits. « Levez les yeux vers le ciel et comprenez Qui a créé cela ! » invite le prophète Isaïe.

Telle est l'une des intentions du verset (Devarim 4, 39) : « Et tu connaîtras le jour, et tu restitueras à ton cœur [l'idée] que HaChem est Elokim... » c'est-à-dire : « Lorsque tu prendras connaissance du jour, du cycle solaire qui rythme la journée, du passage du jour à la nuit si progressif, si bien huilé, alors tu conduiras, à ton cœur, l'idée selon laquelle « HaChem est Elokim... », l'idée selon laquelle Hachem, l'Etre transcendant est le Créateur de la nature. La pierre précieuse dont il était question dans le texte talmudique cité en exergue, c'est la bonne nouvelle selon laquelle HaChem existe, selon laquelle donc, la vie a un sens. [Pour cette raison, dans les prières du matin et du soir, avant de réciter le Chema' Israël, on énonce une berakha consacrée au fonctionnement de la voûte céleste, aux luminaires, au jour levant, à la nuit tombante, comme pour indiquer que la contemplation de la voûte céleste nous mène au Créateur].

Le Keli Yekar explique alors le passage du Talmud cité plus haut : « Une précieuse perle était suspendue au cou d'Avraham. Tout malade qui l'observait se rétablissait aussitôt. Quand Avraham

a quitté ce monde, D.ieu suspendit [la perle] sur l'orbite solaire ». De son cou, de sa gorge, Avraham clamait, proclamait, aux hommes l'existence de D.ieu [On rapporte au nom de Rabbi 'Haïm de Tszan que les malades qui observaient la perle suspendue au cou d'Avraham sont les individus qui souffraient dans leur spiritualité, frappés de la plaie béante du néant, endoloris par le nihilisme ; des désespérés. Ils se rétablissaient grâce à Avraham qui les faisait penser, et pensait ainsi leur esprit (*Biouré ha'hassidoute laChas*). Quand Avraham quitta ce monde, D.ieu suspendit la croyance en Son Etre au soleil c'est-à-dire qu'en l'absence d'Avraham, il restait encore le cheminement d'Avraham ; la contemplation émerveillée de l'astre solaire pouvait encore mener jusqu'à D.ieu.

Ainsi, le matin constitue ce temps où de nouveau, le soleil surgit à l'horizon, et aussi dans les consciences. [On comprend alors la *halakha* qui prescrit qu'il est optimal de réciter la *'Amida* de la prière du matin au moment où commence à briller le premier rayon de soleil (*nets ha'hama*) (*Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm* 89, 1) ainsi que le verset des Psaumes (72) dit : « *Ils Te craindront avec le soleil* ». La crainte de D.ieu c'est-à-dire la conscience de se situer face au Créateur semble s'acquérir, entre autres, grâce aux phénomènes solaires. Or, c'est précisément Avraham qui institua la prière du matin !].

[Le soleil se dit « *chémech* » en langue hébraïque. Le *Méchekh 'Hokhma* (*Béréchit* 15, 17) observe que la première occurrence de ce terme, dans la Torah, est en lien avec Avraham, dans *Béréchit* 15, 17. Auparavant, le soleil était désigné par l'expression « le grand luminaire ». C'est avec Avraham que le soleil devient « *chémech* » de la racine « *chamach* » tel un *chamach*, un serviteur ; ce serviteur conduisant au Roi du monde].

Que font les « méchants » au matin ? Que font les habitants de Sedom depuis l'aube, depuis « que blanchit la cam-

pagne » et que brillent les premiers rayons de soleil ? C'est là que pour eux, surgit le temps de la justice.

« *HaChem* est apparu à Avraham alors qu'il était assis à l'entrée de sa tente, comme à la chaleur du jour » : Avraham réfléchissait sur les bienfaits de la chaleur apaisante, sur cet astre incroyablement, sur cette monumentale boule de feu qui permet la succession des saisons, et c'est là, dans cette méditation profonde et contemplative, que *HaChem* surgit à son esprit. A partir de l'examen du soleil, les habitants de Sedom auraient pu arriver à *HaChem* ; ils ne l'ont pas souhaité ; ils ont ainsi abîmé une source de reconnaissance de D.ieu. Il faut dire que l'idolâtrie est allée encore plus loin en affirmant la divinité du soleil ; il s'est produit là comme une perversion de l'interprétation donnée au soleil (fin du commentaire du *Keli Yekar*). La dimension du « *chamach* » a été retirée au « *chémech* ».

Rabbi Sim'hé Bounem (*Kol Sim'ha sur la sidra Beréchit*) explique la notion du cou mentionnée dans la *Guemara* plus haut : le cou rattache la tête au corps. L'œuvre d'Avraham a justement constitué à mettre en lien le ciel et la terre, à lier le monde d'en haut au monde d'en bas.

Où trouve-t-on une allusion à cet enseignement dans le texte biblique ? Le *Likouté haRim* (I p. 56) le dévoile : « *Avraham s'est levé tôt le matin, il sella son âne / Vaya'havoch éte 'hamoro* » (*Béréchit* 22, 3). Le terme *Vaya'havoch* vient de la racine qui a donné « *ta'hbochet* », pansement. *'Hamoro* vient de *'homer*, matière. *Hamoro* : la matière qui vient à lui. Cette matière venant à lui, ces hommes qui n'avaient d'autres perspectives que la finitude matérielle, il les soignait et pensait. Il était parvenu à cela car il s'était levé tôt le matin !

Eclairons à présent le *Midrach* (*Peti'ha deEykha Rabbati* 24) cité plus haut : quand le Temple fut détruit, Moché s'est adressé au soleil : « *Pourquoi ne*

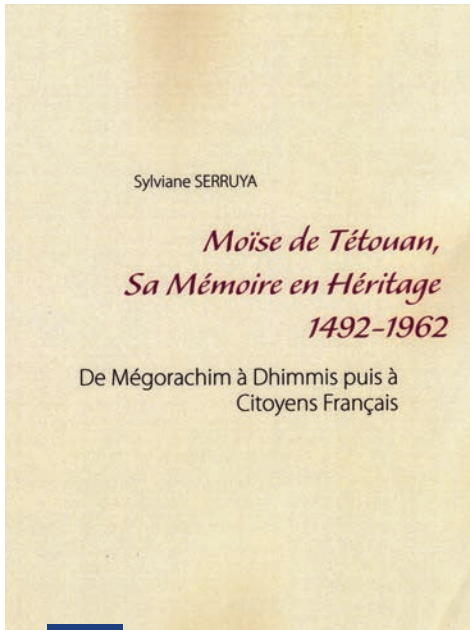
*t'es-tu pas obscurci au moment où l'ennemi entrait au Temple ?* ». Le soleil répondit : « *Par ta vie, Moché, fidèle berger, comment aurai-je pu m'obscurcir ? On ne m'en a pas laissé [agir ainsi] car on me frappa de soixante bâtons de feu et l'on me dit : Sors et fais briller ta lumière !* ».

... dans les prières du matin et du soir, avant de réciter le *Chema' Israël*, on énonce une *berakha* consacrée au fonctionnement de la voute céleste, aux luminaires, au jour levant, à la nuit tombante, comme pour indiquer que la contemplation de la voute céleste nous mène au Créateur.

Moché pose la question suivante : une fois le Temple détruit, une fois la résidence de la Présence divine sur terre livrée aux flammes – espace où D.ieu Se révélait –, peut-on vraiment encore accéder à D.ieu par la contemplation de la nature, représentée par le soleil ? A partir du moment où l'espace de révélation divine n'existe plus, la lumière du soleil est-elle encore assez éclairante pour l'âme ? Nous parle-t-il encore de D.ieu, l'astre solaire ? Les galaxies chantent de belles symphonies mais elles peuvent rester silencieuses ! Quand le peuple juif est exilé de sa terre et souffre des affres de la diaspora, a-t-il encore le loisir de tracer sa route vers D.ieu en contemplant le ciel ?

La réponse donnée à Moché laisse filtrer un rayon d'espoir. La lumière du soleil est encore éclairante. Les soixante bâtons de feu représentent l'énergie des six jours de la création qui instaurent les lois du cosmos. Comment ne pas être pris de vertige en pensant à l'espace si grand, si immense, si vaste ; il est composé de milliards et de milliards de kilomètres et de milliards et de milliards d'étoiles. Comment tout cela a-t-il pu exister à partir du néant s'il n'y avait pas derrière une volonté créatrice ? ■

# L'étonnante histoire des pirates juifs



*Ces jeunes, et moins jeunes, Juifs intrépides répondirent donc à la décision d'expulsion des Rois Catholiques par une « lutte armée », dans le contexte historique de leur époque. De toute évidence, ce petit groupe de téméraires agissait à l'instar de Sinan le Juif dont il admirait l'étendard frappé d'une étoile de David*

Qui étaient ces minoritaires, intrépides et aventureux jeunes gens juifs qui combattirent, avec les solutions de leur temps, l'Espagne après le décret de l'Alhambra de 1492 ordonnant de choisir entre le baptême ou l'exil et contre lequel ils se rebellèrent ?

Les membres de ce petit groupe décidèrent avec les moyens à leur disposition et l'esprit de leur époque de contrecarrer sur la scène internationale les desseins de l'Espagne. Par amour pour le pays duquel on les bannissait, par détestation des Rois Catholiques et en

réaction à l'ultime agression, ils devinrent de redoutables pirates combattant et châtiant à leur façon l'ingrate mère-patrie. Cette minorité audacieuse s'embarqua avec les grands explorateurs d'alors et gagna dans la clandestinité le Nouveau Monde où elle pratiqua la piraterie.

Elle suivit en cela l'exemple du célèbre Sinan le Juif, ou Sinan Reis, né en 1480 dans une famille de Juifs castillans installée dans l'empire ottoman. Sinan de Smyrne, ainsi qu'il était encore appelé, était un dangereux pirate, ennemi juré des Espagnols, qui naviguait comme corsaire barbaresque pour le compte de Hayreddin Barberousse, commandant en effet une partie de la flotte de ce Grand Amiral de la marine ottomane. Il avait du reste épousé une de ses sœurs. Ces jeunes, et moins jeunes, Juifs intrépides répondirent donc à la décision d'expulsion des Rois Catholiques par une « lutte armée », dans le contexte historique de leur époque.

De toute évidence, ce petit groupe de téméraires agissait à l'instar de Sinan le Juif dont il admirait l'étendard frappé d'une étoile de David ou la fière allure de pirate borgne portant un bandeau noir cachant l'œil crevé dans une rixe en 1504. Il approuvait les cibles que choisissait ce corsaire de Barberousse qui ne poursuivait en mer que les galions espagnols et refusait d'enlever et de tuer les habitants des côtes méditerranéennes ou de piller leurs demeures. La probité de ce corsaire basé à Alger et qui n'était pas sans foi ni loi, séduisait cette minorité. Ce groupuscule rêvait de se venger des Rois Catholiques et se réjouissait des victoires de cet allié de Barberousse qui défendit Tunis contre la flotte espagnole et qui détruisit l'armada espagnole, en 1538, lors de la bataille de Preveza. Barberousse avait

■ par Sylviane Serruya

aidé des « mudejares » mais aussi des « mégorachim » fuyant les conversions forcées décrétées par les Rois Catholiques et l'Inquisition. Il avait commandé et convoyé les vaisseaux de l'Andalousie vers l'Empire ottoman où le sultan Bajazet II leur avait accordé refuge. Il jouissait pour cela d'un grand prestige auprès des Juifs. Le petit groupe de bannis juifs approuvait donc l'alliance stratégique et politique de Sinan de Smyrne et admirait ce corsaire borgne qui termina sa carrière comme commandant des forces navales ottomanes. Ce pirate Juif sortait complètement des fonctions restreintes aux métiers de l'argent ou de l'artisanat, dans lesquelles les sociétés chrétiennes avaient toujours maintenu les Juifs. Il servait maintenant de modèle à ces « mégorachim » qui n'avaient connu les armes jusque-là que pour en sentir les effets dans leur chair.

Sinan Reis s'inscrivait en fait dans la lignée de ces antiques pirates juifs qui voulaient punir et en découdre avec Rome après la Première Guerre judéo-romaine ou « Grande Révolte ». Ils opéraient à partir des ports de Gaza, Ashdod ou Jaffa qui leur servaient de repaire. Les actions de ces pirates juifs menèrent cependant à la destruction de Jaffa et à la construction d'une citadelle pour empêcher les Judéens de reprendre le site. Mais pour l'heure, Sinan fit quelques émules parmi les expulsés d'Espagne installés au Maroc.

Ainsi, Rabi Samuel Palache, ou Samuel Palachi, rabbin né à Fez, au Maroc, vers 1550 marcha sur les traces du fameux Sinan. Il était le fils du rabbin Isaac Palache de Cordoue qui avait fui l'Espagne peu avant la fin de la Reconquista. Ce rabbin, qui s'intéressa au

monde d'ici-bas et manifesta curiosité et compréhension pour les idées de son temps, était aussi un fin négociant, négociateur et diplomate. Il remplit la fonction d'émissaire du sultan chérifien, d'ambassadeur informel du Maroc aux Pays-Bas et en Angleterre, ou représentant officiel du Parlement néerlandais auprès du sultan. Il joua aussi le rôle d'informateur et même d'espion. Il développa étonnamment des activités de pirate, opérant à partir des côtes méditerranéennes, pour le compte du Maroc et des Pays-Bas après avoir commandé une flottille chérifienne ou accompagné des corsaires hollandais. Il s'empara de plusieurs galions espagnols de retour du Nouveau Monde et s'accapara des précieuses cargaisons qu'ils transportaient. Il vécut une partie de son temps en Hollande et fut l'ami personnel du prince consort. Ce « rabbin pirate » s'assurait que ses hommes d'équipage, dont beaucoup étaient d'anciens marranes, donnaient bien le dixième de leurs gains pour la charité et possédait une cantine cachère à bord de son vaisseau. Après soixante ans, il montait vaillamment encore à l'abordage. Alors qu'il fut obligé d'accoster en Angleterre pour faire réparer son navire, l'ambassadeur d'Espagne l'accusa de piraterie et lui intenta un procès en juillet 1614. Mais il fut acquitté des chefs d'accusation. Il termina ses jours en février 1616 à Amsterdam, où il avait fondé la première communauté juive et la première synagogue, Neveh Chalom.

*Si Rabbi Samuel Palache, pirate barbaresque, n'opérait qu'en Méditerranée, les autres admirateurs de Sinan de Smyrne, juifs affichés ou marranes, voguèrent vers les Amériques. Ils devinrent armateurs, navigateurs ou pirates écumant les Caraïbes.*

Si Rabbi Samuel Palache, pirate barbaresque, n'opérait qu'en Méditerranée, les autres admirateurs de Sinan de

Smyrne, juifs affichés ou marranes, voguèrent vers les Amériques. Ils devinrent armateurs, navigateurs ou pirates écumant les Caraïbes. La visite du cimetière de Bridgetown, la capitale des îles Barbade dans les Caraïbes, surprend par la découverte de deux pierres tombales singulières, celles de Yaacov Machiah et son épouse Déborah. Ces sépultures portent en effet, une étoile de David ainsi que le redoutable emblème des pirates, deux fémurs croisés, gravés sur le marbre. Ces stèles attestent bien de l'existence et de la présence de flibustiers juifs dans cette région en pleine ébullition à partir de 1492.

Les pirates qui prirent Sinan pour modèle, naviguèrent ainsi dans le sillage de Christophe Colomb, que certains présument Juif. Isaac Abravanel finança l'expédition du 2 août 1492 de la Niña, la Pinta et la Santa María, les trois caravelles de l'explorateur. Au moins cinq Juifs, convertis à la hâte, accompagnèrent ce dernier dans son périple vers ce qu'ils pensaient être les Indes. Isaac Abravanel espérait que Colomb découvrirait une terre d'accueil pour les « mégorachim », ainsi que le laisse supposer la présence à bord de l'interprète Luis de Torres parlant l'hébreu, l'arabe et le chaldéen.

Un autre membre de la célèbre famille Abravanel, David, né en 1580 en Hollande s'illustra comme corsaire de la marine anglaise. Alors qu'avec sa famille, il gagnait les Amériques, son bateau fut pris d'assaut par les marins espagnols qui massacrèrent les siens. David réussit à échapper à leur sauvagerie. Il s'engagea alors dans la marine anglaise et gagna rapidement du galon. Quelques années plus tard, il était le fameux « Captain Davis » qui fit de véritables carnages parmi les galions espagnols et portugais grâce à son vaisseau, le « Yérouchalaïm ». Comme cet illustre « Capitain Davis », d'autres aventuriers tels Itshak Gabbay, Manuel Lévy ou Yoshua Mendes devinrent de redoutables commandants, pilotant des

*Isaac Abravanel espérait que Colomb découvrirait une terre d'accueil pour les « mégorachim », ainsi que le laisse supposer la présence à bord de l'interprète Luis de Torres parlant l'hébreu, l'arabe et le chaldéen.*

galions portant les remarquables noms de « Mazel Tov », « Melek David », « Zevoulon », « Issakhar », « Prophète Samuel », « le Bouclier d'Abraham », ou encore « Malka Esther ».

Ces conversos et crypto-juifs espagnols ou Portugais, flibustiers téméraires, s'embarquèrent clandestinement dans des caravelles avec leurs familles. Ils devinrent de redoutables pirates, semant la terreur parmi les galions espagnols dans le Nouveau Monde. Mais à bord de leurs navires, à l'abri des regards dangereux et réprobateurs des Chrétiens, ils continuèrent à pratiquer en secret leur judaïsme. Souvent persécutés par les Espagnols et poursuivis par l'Inquisition sans relâche, ils trouvèrent au début refuge en Jamaïque, « l'île aux hérétiques », où Christophe Colomb et sa famille leur offrirent l'asile. Puis ils se retirèrent dans l'île de Curaçao.

Quelques années plus tard, les frères Moïse et Abraham Cohen Henriques, deux corsaires, partis à la recherche de la mythique mine d'or de Colomb, rapportèrent de considérables butins enlevés aux Espagnols et Portugais. Moïse Cohen Henriques, écumait les mers, en compagnie de l'amiral Piet Hein de la Compagnie des Indes Occidentales qui avait passé quatre ans, enchaîné sur une galère espagnole. En 1628, lors de la bataille de la baie de Matanzas, au large de Cuba, Moïse Cohen Henriques prit d'assaut des caravelles espagnoles. La valeur actuelle de ces vaisseaux chargés d'or et d'argent est estimée à un milliard de dollars. Il fit ensuite voile vers le Brésil avec une troupe de Juifs et de conversos et s'installa dans une >>

île qu'il avait annexée. Quand le Portugal reprit le Brésil, il devint conseiller d'Henry Morgan, le pirate sanguinaire anobli par Charles II d'Angleterre en récompense de ses actions contre les Espagnols. Le nombre de vaisseaux qu'il captura aux ibériques est estimé à cinq cents. L'Espagne et l'Inquisition connaissaient bien le rôle d'Henriques dans le « braquage » de Cuba et ses multiples abordages, mais elles ne réussirent jamais à le prendre.

Yaakov Koriel, autre figure mythique de la piraterie juive eut un parcours remarquable qui le conduisit d'Espagne à Safed en passant par les Caraïbes. Alors qu'il était enfant, ses parents furent obligés de se convertir au catholicisme. Yaakov Koriel grandit dans cette religion imposée tout en pratiquant en secret la religion de ses pères. Jeune, il s'engagea dans la marine espagnole et devint capitaine d'un vaisseau castillan mais il fut démasqué et emprisonné par l'Inquisition. Ses hommes d'équipage, pour la plupart des crypto-juifs comme lui, le libérèrent. Pour se venger et châtier le pays qui l'avait emprisonné et le poursuivait, il pratiqua la piraterie. Il commanda ainsi trois bateaux dans les Caraïbes. La légende raconte qu'il fit ensuite « téchouva » et se retira à Safed où il étudia la Kabbale auprès de Rabbi Isaac Louria dont il fut le fidèle disciple et auprès de qui il fut enterré.

*Ces conversos et crypto-juifs espagnols ou Portugais, flibustiers téméraires, s'embarquèrent clandestinement dans des caravelles avec leurs familles. Ils devinrent de redoutables pirates, semant la terreur parmi les galions espagnols dans le Nouveau Monde. Mais à bord de leurs navires, à l'abri des regards dangereux et réprobateurs des Chrétiens, ils continuèrent à pratiquer en secret leur judaïsme.*

D'autres pirates et flibustiers allèrent encore plus loin sur les côtes chiliennes du Pacifique. Avec les distances et le peu d'informations écrites, leur histoire et leurs actions furent amplifiées. La légende de Subatol Deul, fait de ce pirate ainsi que de ses hommes d'équipage, des descendants de marranes. Subatol Deul était l'allié des pirates Ruhual Dayo et Henry Drake, dans la fameuse « Hermandad de la bandera Negra » dont il fit partie, aux environs de 1600. Les membres de cette célèbre « Fraternité du Drapeau Noir » étaient ligués contre l'ennemi commun, l'Espagne. Ils avaient pour objectif, pendant de nombreuses années, d'écumer méthodiquement le Pacifique Sud, de poursuivre les galions espagnols et de rapporter en Europe l'or pillé aux Amériques. « El famoso delincuente judío », « le célèbre délinquant juif », ainsi que le surnommaient ses ennemis espagnols, choisit le port chilien de Guayacán comme quartier général. Selon un parchemin découvert en 1926 dans une grotte par un fermier chilien, Subatol Deul, lors de son alliance avec Ruhual Dayo et Henry Drake, coucha par écrit les termes de l'accord et précisa qu'il était Juif d'Espagne, fils de Sudel Deul, médecin espagnol converti de force au christianisme mais resté fidèle à la loi de Moïse.

Ainsi, cette minorité forcée à l'exil, fut également contrainte à la révolte et la vengeance et devint pirate. Les membres de ce groupuscule s'installèrent dans les territoires nouvellement découverts au risque de s'exposer encore à l'Inquisition qui avait aussi traversé l'Atlantique avec ses bûchers. C'est dans ce contexte historique, rappelant celui de l'Antiquité que d'étonnantes figures de marins, de soldats, de corsaires, de pirates et d'aventuriers juifs émergèrent en Méditerranée et dans les océans des Amériques. Ces figures surprennent en effet car elles remplirent des rôles contrastant avec les fonctions jusque-là assignées au peuple d'Israël que les antijuifs tenaient pour, timoré, lâche ou chétif. Le « gerush » eut donc aussi pour

conséquence la libération de ce préjugé et l'engagement dans la piraterie de quelques « mégorachim » désireux de se venger du décret de l'Alhambra. Cet engagement fut le prélude du mouvement général d'émancipation des Juifs d'Europe qui se mettait ainsi en route et qui trouverait son aboutissement, parfois difficile et malmené, au XIXe siècle. ■

*C'est dans un contexte historique, rappelant celui de l'Antiquité que d'étonnantes figures de marins, de soldats, de corsaires, de pirates et d'aventuriers juifs émergèrent en Méditerranée et dans les océans des Amériques.*



#### Sources :

- *Les Pirates des Caraïbes*, Edward Kritzer (Jewish Pirates of the Caribbean)
- *La France Maritime*, Amédée Gréhan, tome IV, Paris, 1842, chez Pilout et Compagnie, Librairies-Editeurs, 22 rue de la Monnaie.
- Article *Palache*, in Jewish Virtual Library, a division of the American-Israeli Cooperative Enterprise.
- *La Voile de l'Espoir*, Simon Wisenthal, 1973.
- Article de Eliaou Atlan dans *Le Monde Juif*. info du 25 octobre 2015 intitulé *Des Pirates Juifs : de l'Espagne d'Isabelle la Catholique à la Jamaïque*.

## Les noms de famille des Juifs

PRISE DE NOM PATRYNIQUE DES JUIFS D'ALTKIRCH  
Octobre 1808

001	Joseph jacob le vx	JAVAL	Joseph César	036	Baruch Wolff	WOLFF	Bernard
002	Léo Schwabach	SCHWABACH	Thérèse	037	Wolff Wolff	WOLFF	Napoléon
003	Léopold Jacob	JAVAL	Léopold	038	Eve Wolff	WOLFF	Eve
004	Selligmann Jacob	JAVAL	Brutus	039	Fromet Wolff	WOLFF	Elisabeth
005	Hindel Jacob	JAVAL	Henriette	040	Gitel Wolff	WOLFF	Caroline
006	Malca Jacob	JAVAL	Louise	041	Brentel Wolff	WOLFF	Marie-Anne
007	Koppel Jacob	JAVAL	Jacques	042	Rifen Bernheim	BERNHEIM	Joséphine
008	Dina Bloch	BLOCH	Thérèse	043	Cerf Hauser	HAUSER	Joseph
009	Israël Jacob	JAVAL	Jérôme	044	Beile Rueff	RUEFF	Hélène
010	Joseph Jacob	JAVAL	Joseph	045	Wolf Hauser	HAUSER	Louis
011	Schillen Jacob	JAVAL	Jean	046	Augel Hauser	HAUSER	Achille
012	Ester Jacob	JAVAL	Elisabeth	047	Jßkel Hauser	HAUSER	Jacques
013	Rachel Jacob	JAVAL	Adèle	048	Jendele Hauser	HAUSER	Judith
014	Leyen Jacob	JAVAL	Louise	049	Aaron Schmoll	SCHMOLL	Simon
015	Joseph Jacob l'ainé	JAVAL	Joseph	050	Rachel Dreiffuss	DREIFFUSS	Rosine
016	Caillé Blum	BLUM	Catherine	051	Gittel Schmoll	SCHMOLL	Barbe
017	Koppel Jacob	JAVAL	Jacques	052	Samuel Schmoll	SCHMOLL	Salomon
018	Treina Jacob	JAVAL	Thérèse	053	Rifca Schmoll	SCHMOLL	Caroline
019	Zere Jacob	JAVAL	Florine	054	Löb Moysse	MAY	Léopold
020	Aron Brunschwig	BRUNSWIG	Adam	055	Ester Oppenheimer	OPPENHEIMER	Adélaïde
021	Salomon Brunschwig	BRUNSWIG	Salomon	056	Moysse Moysse	MAY	Moysse
022	Sara Brunschwig	BRUNSWIG	Sara	057	Marc Moysse	MAY	Marc
023	David Brunschwig	BRUNSWIG	David	058	Sara Moysse	MAY	Sara
024	Bernard Levi	LEVI	Bernard	059	Cerf Leib Moysse	MAY	Henri
025	Rachel Breisach	BLOCH	Reine	060	Elie Lazarus	LAZARUS	Elie
026	Gittel Levi	LEVI	Marguerite	061	Judel Levi	LEVI	Judith
027	Marie-Anne Levi	LEVI	Appoline	062	Moysse Lazarus	LAZARUS	Léopold
028	Hanna Levi	LEVI	Jeanne				

■ par Stéphane Sabbah

**recherche** extrêmement riche pour comprendre l'histoire locale des communautés et en particulier le statut des juifs dans les états où ils vivaient. Il va s'en dire que des milliers de chercheurs se sont passionnés sur ce sujet et que le volume de littérature à potasser découragerait la meilleure volonté. J'ai quand même essayé d'en tirer un certain nombre d'enseignements clés. Je requière évidemment de la bienveillance de la part des experts en la matière qui me liraient.

A l'exception de certaines filiations correspondant à des charges héréditaires au niveau du culte (Levi et Cohen), les populations juives n'ont pendant très longtemps pas utilisé de nom de famille. Le principe était d'utiliser si besoin le prénom du père comme surnom oral (comme à la montée à le Torah). Pour les épouses le surnom était souvent le prénom du mari. Concrètement, je me serais appelé Stéphane Georges et mon épouse Muriel Stéphane. Mais curieusement on trouve déjà dans le talmud (Megillah 28 a) dès l'ère rabbinique les traces de l'utilisation d'un type de surnom transmissible de père en fils, le « Hanikha ». **Rachi** repris plus tard par Rabbi Shalom Gamliel nous

>>

*Pour les juifs les conditions et les dates d'attribution des noms de famille sont liées au pays dans lequel ils vivaient. Ainsi les juifs d'Espagne avaient en général déjà un patronyme au moment de leur expulsion en 1492. [...] Les juifs ashkénazes ont pour la plus part obtenu un nom de famille plus tardivement au XIXe siècle.*

**A**u début étaient les noms, c'est à dire les prénoms... Les noms de familles transmissibles de « père en fils » sont arrivés bien après. On les appela surnoms ou patronymes. En Europe ils sont apparus au XIe siècle mais ne concernaient au début qu'une infime partie de la population en général les familles nobles. Les registres de baptême qui faisaient office d'état civil ont permis de figer les surnoms oraux à partir de la fin du moyen âge. L'origine d'un nom de famille est globalement toujours la même : **un prénom, un lieu, un métier ou un sobriquet.**

Chaque pays a une histoire particulière concernant l'apparition des noms de famille. La France fut l'un des pays les plus précoces sur ce sujet avec la création des registres de baptême vers 1500. Les surnoms ont ainsi été quasi figés à une époque où des centaines de patois étaient parlés dans le royaume. La conséquence est que la France est aujourd'hui le pays du monde qui

compte le plus grand nombre de noms de famille différents (500.000 environ). Les vagues d'immigration n'ont pas apporté d'augmentation significative de ce nombre.

Pour les juifs les conditions et les dates d'attribution des noms de famille sont liées au pays dans lequel ils vivaient. Ainsi les juifs d'Espagne avaient en général déjà un patronyme au moment de leur expulsion en 1492. Les registres de l'inquisition toujours consultables aujourd'hui en sont cruellement une preuve. Les juifs ashkénazes ont pour la plus part obtenu un nom de famille plus tardivement au XIXe siècle. Citons enfin le cas extrême des juifs du Yémen qui n'avaient toujours pas de nom de famille lorsqu'ils sont arrivés en Israël en 1948, ce qui a d'ailleurs donné lieu à des confusions mémorables lors de leur opération de rapatriement.

**L'onomastique (l'étude des noms) juive est donc une source de**

explique que c'est un surnom ajouté au prénom. Ce surnom évoque un lieu, une caractéristique physique, une profession voire même un « événement infamant » survenu et qui sera repris par la lignée. Nous retrouvons déjà ici le mécanisme d'attribution des patronymes modernes.

Rappelons aussi que beaucoup de noms de familles dits juifs ne sont pas spécifiques aux juifs. Personnellement mon nom SABBAN peut être d'origine juif, musulman ou chrétien.

*Il est probable que le besoin d'un patronyme aille de pair avec le besoin de voyager, [...]. Il n'est donc pas étonnant que les juifs migrants aient eu besoin d'un patronyme et aient choisi très souvent le nom de leur ville d'origine.*

Enfin il est probable que le besoin d'un patronyme aille de pair avec le besoin de voyager, un peu comme on a besoin d'un passeport aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant que les juifs migrants aient eu besoin d'un patronyme et aient choisi très souvent le nom de leur ville d'origine. Citons les sépharades qui portent le nom de leur ville espagnole d'origine (MARCIANO, TOLEDANO, SARAGOSTI, SOTTO...). Citons aussi le cas des juifs yéménites qui portent des noms tels que HINDI (d'Inde), IRAQI (d'Irak) ou SHALIT (de France !!).

Il me semble aussi qu'entre le milieu du moyen âge et le XIXe siècle, les mouvements de population juives sépharades ont été plus importants que ceux des juifs ashkénazes. Ceci expliquerait peut être pourquoi les ashkénazes ont utilisé des noms de famille bien plus tard.

L'onomastique juive est un formidable traceur des mouvements de population juive. L'historien Jacques Taïeb a répertorié **la totalité des patronymes sé-**

**pharades. Il en a tiré 1306 souches de noms différentes.** Par exemple ABITBOL, BITBOL, BOTBOL... font partie de la même souche qui signifie en arabe « l'homme aux tambours », ce métier étant pour l'anecdote très pratiqué par les juifs. En résumé, 60% des souches répertoriées sont d'origine arabo-berbères, 20% sont romanes (Espagne/Italie/Portugal), 15% hébréo-araméennes et 5% aschkenazes. Taïeb a aussi analysé la présence et la dispersion de ces souches dans toutes les communautés sépharades d'avant-guerre. Il apparaît que la majorité des souches se retrouve dans la quasi-totalité des régions. Ce qui est le signe de mouvements de populations réguliers. Une exception, les juifs d'Irak dont une grande partie des noms ne se retrouve nulle part ailleurs. Citons par exemple les noms juifs irakiens d'origine hébréo-araméenne comme DANIEL, MICKAEL ou SHOLET ou ceux d'origine arabe comme ACRI, DARZI ou TUEG. C'est donc le signe d'une communauté qui était peu ouverte sur le bassin méditerranéen.

**Chez les juifs sépharades, l'apparition de noms de famille s'est faite de manière progressive** entre le XIV et le XXe siècle. Comme pour les noms de famille non juifs, ils sont apparus en fonction d'histoires personnelles : le prénom du père (BENMOUSSA : fils de Moïse ou BENICHA : fils d'Isaïe), le métier (SEBAG : Teinturier ou ASSAYAG : bijoutier), un sobriquet (TUIL : Le long, ZAKEN : le vieux ou MAAREK : le querelleur) ou un lieu géographique (EL-FASSI : Fès ou ZANA : ville de Tunisie) etc. ... je m'arrête là car des centaines de dictionnaires ont été écrits sur ce sujet.

**L'histoire des noms des juifs aschkenazes est très différente** et ceci pour deux raisons. D'une part la diversité des langues parlées dans les pays d'accueil, d'autre part « la brutalité » avec laquelle ils ont été attribués. Autant l'étude de Jacques Taïeb a été

rendue possible par la domination de la langue arabe dans le monde sépharade, autant elle serait impossible à réaliser pour les patronymes aschkenazes car il y aurait quasiment autant d'études que de pays. Citons pour illustrer ce propos le cas de l'historien Alexandre Beider qui a passé sa vie à écrire des traités onomastiques sur les juifs de l'est : un ouvrage monumental sur les noms des juifs de Pologne, un sur les juifs de Russie, un sur les juifs de Galicie, un sur les juifs de Lettonie...

Mais je vais quand même tenter de vous vous résumer les points clés de l'onomastique juive aschkenaze.

On retrouve dès le XVe siècle l'habitude de prendre des noms de famille dans certaines familles juives d'Allemagne ou d'Autriche. Mais la pratique ne s'est réellement développée qu'à partir de la fin du XVIIIe siècle. L'émancipation des juifs a donné lieu à des législations exigeant d'eux de porter un nom de famille tout simplement pour les « enregistrer comme le reste de la population ». La première législation fut émise en 1787 par l'empereur d'Autriche Hongrie Joseph II. En 1804 c'est le tour des juifs de Russie. En 1812, l'empereur Friedrich Willem donne le même « ordre » à tous les juifs de Prusse. L'attribution de ces noms à des populations nombreuses dans un temps limité a donné lieu aux situations les plus cocasses.

**En France le décret napoléonien de juillet 1808** scelle les noms de famille juifs. Les juifs qui n'avaient pas déjà de nom de famille durent en choisir un et « au passage » franciser les noms et prénoms déjà portés. Le choix était contraint puisque les noms tirés de l'Ancien Testament et les noms de ville n'étaient pas admis. Le délai fut court (trois mois) et le risque en cas de désobéissance était l'expulsion du territoire de l'Empire. Certains ont simplement francisé leur nom, tels Jacob CERF qui devint Julien LECERF ou encore



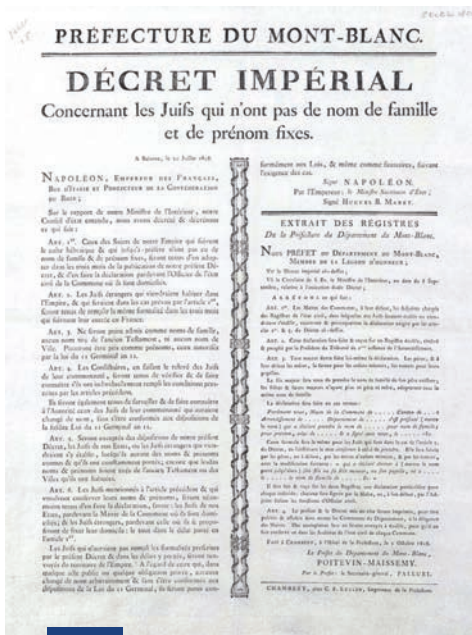
Isaac LOW-LOWI, Jacques LION. Dans l'ensemble néanmoins, peu de Juifs semblent avoir changé complètement leur nom, beaucoup utilisant simplement le second prénom de leur père qui leur servait de patronyme (donc le prénom de leur grand-père si vous me suivez). Ceci explique les nombreux MOYSE, SALOMON, NATHAN...

naisons en Vicius comme ABRAMOVI-CIUS. Dans les pays germaniques, on trouve de même des MENDELSSOHN (= fils de Mendel).

Dans certains pays, comme dans l'empire austro-hongrois, on a forcé les Juifs à prendre des noms à consonance germanique sans vraiment leur laisser le choix. Ces noms arbitraires « donnés à la chaîne » n'avaient aucun lien avec la personne. Citons les exemples des SCHWARZ, WEISS, GROSS ou KLEIN. Dans la série des noms complètement inventés « en chambre », citons ceux formés de deux racines germaniques comme APFELBAUM, BIRNBAUM, ROSENBERG, ROSENBLUM, ROSENBAUM, WEINBAUM... Notons aussi que certains noms pouvaient s'acheter comme par exemple ceux plus prestigieux évoquant un nom de château (ex : EPSTEIN). Pour l'anecdote ce mécanisme de création de noms de famille « à la chaîne » est similaire à celui intervenu aux Antilles françaises lors de l'abolition de l'esclavage en 1848. L'imagination des officiers d'état civil était là aussi sans limite.

*Dans certains pays, comme dans l'empire austro-hongrois, on a forcé les Juifs à prendre des noms à consonance germanique sans vraiment leur laisser le choix. Ces noms arbitraires « donnés à la chaîne » n'avaient aucun lien avec la personne.*

Enfin on ne peut pas évoquer les noms juifs ashkénazes sans évoquer **la notion de « Kinui »** (traduit par « équivalent »). De nombreux prénoms bibliques et en particulier ceux des douze tribus sont associés à un animal. Utiliser le Kinui consistait à transformer ou compléter son prénom hébreu par celui de l'animal associé traduit dans la langue du pays de résidence. Par exemple Juda est comparé à un lion (Genèse 49). Pour cette raison, le prénom de Lion était utilisé comme équivalent de Juda et permettait à la même personne de signer avec le prénom Juda ou le prénom Lion. Plus tard, comme nous l'avons vu, ces prénoms deviendront des noms de famille, LION ou LYON en France ou LOEWE en Allemagne. De même, Nephtali étant comparé à une biche, leurs kinuim ont donné les prénoms Cerf en Français ou Hirsch en Allemand et plus tard les noms de famille CERF, HIRSCH, HERSCH, HERSCHEL. Benjamin comparé à un loup a donné WOLFF... Attention certains Kinui ont ensuite hébraïsé leur nom lors de leur Alya (ZVI pour CERF). Réfléchissez un instant, vous constaterez que vous connaissez de « nombreux Kinui ».



*En France le décret napoléonien de juillet 1808 scelle les noms de famille juifs. Les juifs qui n'avaient pas déjà de nom de famille durent en choisir un et « au passage » franciser les noms et prénoms déjà portés.*

**Le cas le plus cocasse fut le choix des noms des juifs de Pologne** pendant l'occupation prussienne vers 1797. Le poète et musicien allemand Ernest Hoffman aurait été envoyé à Varsovie pour fixer les noms des juifs. Un poète n'était manifestement pas la personne la plus qualifiée pour ce type de mission. En effet Hoffman choisissait les noms suivant son humeur du moment. Le matin il donnait des noms sérieux mais à l'heure du repas il choisissait des noms de poisson comme SZCZUPAK (brochet), WIELORYB (Baleine) ou UKLEJ (sombre). Lorsqu'il jouait de l'orgue à l'Eglise, sous le coup de l'inspiration, il optait pour des noms tels que HELFGOT (Aide de Dieu) ou HIMMELBLAU (bleu ciel)... Aucun appel n'était possible contre ses décisions. Peut-être connaissez-vous aujourd'hui des familles qui subissent encore la conséquence de cette imagination débordante.

**Sources :**  
 Centre de Généalogie Juive  
 Aharon Gaimani (Historien, Université Bar Ilan)  
 Pierre Birnbaum (Historien Université de Paris I)  
 Alexandre Beider (Historien, EPHE)  
 Jacques Taïeb (Sociologue historien)

Cette option simple qui consiste à transformer le prénom du père ou du grand père en patronyme a été souvent pratiquée par les juifs d'Europe d'où la forte fréquence des noms comme DAVID, MENDEL, JACOB, MEYER...

Dans les pays slaves, la filiation (= fils de) se marquant par le suffixe Vitch ou Vicz, on retrouve donc de nombreux noms comme ABRAMOVITCH ou ABRAMOVICZ. En Roumanie, ces noms ont pris une terminaison en Vici comme ABRAMOVICI et en Lituanie des termi-

# Sabbataï Tsevi



*La fin des temps, pour les kabbalistes et pour Sabbataï Tsevi, serait l'année 1648. Cette année-là, Sabbataï Tsevi annonce avoir eu des visions l'appelant à sauver le peuple juif, à renverser les gouvernements des nations, à libérer les Juifs et à restaurer le royaume d'Israël à Jérusalem.*

Sabbataï Tsevi est né à Smyrne en 1526 dans une famille aisée, il fait des études religieuses poussées (Bible, Talmud, Halakha et Kabbale) dans la Yechiva de la ville, auprès de Joseph Escapa, le Grand Rabbin de Smyrne. Peu intéressé par la Halakha, il est fasciné par la Kabbale et par le Zohar.

A 18 ans, il est respecté et considéré comme un *Hakham* ; un sage. Il s'intéresse en particulier à la Kabbale pratique, qui vise à communiquer avec Dieu et avec les anges et il devient adepte de pratiques ascétiques (jeûnes, se tremper

dans l'eau froide...). Il passe par des phases alternées d'euphorie et de dépression. Ce que ses fidèles qualifieront de phases d'illumination et d'occultation de la vérité. Pendant ses périodes d'euphorie il commet de actes étranges et pendant ses périodes de mélancolie, il se retire et mène une vie solitaire. Parmi les actes étranges on peut citer le mariage sous la Houppa avec la Torah, ou encore le fait qu'il ait célébré les trois fêtes Pessah, Chavouot et Souccot dans la même semaine.

C'est en 1648, à l'âge de 22 ans qu'il s'autoproclame Messie.

1648 est aussi l'année des massacres perpétrés par Chmielnicki et ses cosaques en Pologne, qui font des dizaines de milliers de victimes juives. En Angleterre c'est la décapitation du roi Jacques 1er et la prise du pouvoir par Cromwell. C'est aussi une période pendant laquelle de nombreuses familles juives conversos arrivent à Amsterdam où elles peuvent revenir librement au Judaïsme.

Ce contexte de grands changements a favorisé des courants religieux mystiques qui y voyaient des signes de la fin des temps. Les chrétiens qui lisent les apocalypses recherchent les signes annonciateurs de la fin des temps. C'est notamment le cas d'un courant appelé millénarisme qui annonce le retour triomphant de Jésus en 1666.

De son côté, Menasseh ben Israël, qui vit à Amsterdam, va chercher à convaincre Cromwell de réintroduire les juifs en Angleterre en avançant l'idée d'origine kabbalistique que les prophéties bibliques du retour des exilés ne pourront s'accomplir que si les juifs sont dispersés sur toute la terre et en particulier qu'ils puissent s'en trouver en Angleterre (il joue sur les mots *ketseh haaretz*

■ par Marc Kogel

qu'il traduit par *angle-terre*). C'est l'époque où est rapporté le récit de Montezinos, un voyageur juif qui affirme avoir lui-même rencontré dans les Andes, des descendants des dix tribus.

Si la date que beaucoup de chrétiens ont en tête pour la fin des temps est 1666, pour les kabbalistes et pour Sabbataï Tsevi ce serait l'année 1648.

Cette année-là, Sabbataï Tsevi annonce avoir eu des visions l'appelant à sauver le peuple juif, à renverser les gouvernements des nations, à libérer les Juifs et à restaurer le royaume d'Israël à Jérusalem.

Comme preuve, il se met à prononcer le saint nom de Dieu que seul le grand prêtre pouvait prononcer une fois par an dans le saint des saints le jour de Kippour, et affirme pouvoir faire des miracles. Mais les rabbins de Smyrne sont suspicieux à son égard et décident de l'excommunier de Smyrne.

Sabbataï Tsevi va alors s'installer à Constantinople avec ses partisans. Il y rencontre Abraham ben Yakini, un prédicateur qui l'accepte comme Messie. Et qui trouve même une justification en évoquant une ancienne prédiction annonçant la naissance du Messie en 1626.

Sabbataï Tsevi décide de s'installer à Salonique, le plus important centre juif de l'empire Turc, et qui est fortement influencé par la Kabbale. Il y fait du prosélytisme, ce qui provoque à nouveau son expulsion par les autorités rabbiniques de la ville.

Après son expulsion de Salonique, Sabbataï Tsevi s'installe au Caire, en Égypte, et y reste jusqu'en 1662. Il y gagne à sa cause une personnalité juive

influyente et très riche, Raphaël Joseph Halebi. Ce dernier met une partie de sa fortune à la disposition de Sabbataï Tsevi, lui permettant ainsi de développer ses activités.

En 1663, Sabbataï Tsevi s'installe à Jérusalem, où il attend un miracle qui viendrait confirmer son rôle de Messie. Il séduit la communauté par son comportement piétiste, allant prier sur les tombes des anciens. Il avait repris ses habitudes ascétiques et il chante merveilleusement, ce qui impressionne fortement son auditoire. La communauté de Jérusalem a besoin d'argent. Sabbataï Tsevi propose d'aller chercher de l'argent en Égypte, où il obtient de son mécène des sommes nécessaires pour la communauté de Jérusalem, ce qui a eu comme effet d'accroître encore son prestige.

A cette même époque, Sabbataï Tsevi apprend qu'une jeune fille juive rescapée des massacres de Chmielnicki avait été capturée par les chrétiens et était restée pendant dix ans dans un couvent, avant de s'enfuir. Elle se trouve alors en Italie et prétend qu'elle sera l'épouse du Messie. Sabbataï Tsevi annonce qu'il a eu le même rêve et que cette jeune fille doit donc devenir sa femme. Il l'a fait venir au Caire et l'épouse. C'était une femme qui avait eu une vie aventureuse, et ce choix a exercé une grande influence sur ses fidèles qui ont vu dans ce mariage un acte symbolique qui rappelle le mariage du prophète Osée qui épouse une prostituée à la demande de Dieu.

C'est à cette époque qu'il rencontre Nathan Benjamin Levi, dit Nathan de Gaza, qui devint rapidement son bras droit. Nathan prétend être le prophète Elie ressuscité, celui qui annonce l'arrivée du Messie.

L'année 1663 est une année importante pour Sabbataï Tsevi. Jusqu'alors meneur d'un petit groupe suspect aux yeux des rabbins, il obtint à compter de cette année un succès croissant à travers le monde juif.

En 1665, Nathan de Gaza annonce que l'année suivante verrait le début de l'ère messianique et que Sabbataï Tsevi ramènerait en Israël les dix tribus perdues. L'exaltation religieuse atteint son comble dans des masses juives souvent misérables, rêvant d'une libération et d'une vie transfigurée. Ils accueillent ces nouvelles avec enthousiasme, sans se poser de questions. À l'inverse, les autorités rabbiniques restaient généralement réticentes ou hostiles.

Nathan de Gaza déclare qu'il faut accepter la messianité de Sabbataï Tsevi sans demander de preuve, ni exiger de miracle, comme un acte de foi. Il appelle au repentir général pour hâter la délivrance. Il distribue aux pénitents des instructions pour réaliser le *tikoun* et leur donne des informations sur les racines de leur âme (viennent-elles du domaine de la *kelipa* ou de celui de la *sianteté*). Il déclare à Gaza qui est à l'époque une ville juive importante, que Sabbataï Tsevi est bien le Messie annoncé par les prophètes.



Sabbataï Tsevi est reçu comme le Messie par les Juifs d'Alep, puis de Smyrne, sa ville natale. Son pouvoir sur les masses juives devient immense. Il se déplace avec ses partisans. Des légendes circulent, les dix tribus sont en marche pour rejoindre Jérusalem. Évidemment ces informations sont invérifiables et ne sont pas mises en doute.

*En 1665, Nathan de Gaza annonce que l'année suivante verrait le début de l'ère messianique et que Sabbataï Tsevi ramènerait en Israël les dix tribus perdues.*

Il retourne à Smyrne, sa ville natale dont il avait été expulsé. Le jour de Roch Hachana, Sabbataï Tsevi déclare, devant une foule enthousiaste qu'il est le Messie. On sonne le choffar. Fort du soutien populaire, il dépose le grand-rabbin de Smyrne, Aaron Lapapa, et le remplace par Haïm Benveniste qui est un de ses partisans. Des rabbins se rallient à lui. Tout cela provoque un véritable emballement religieux. Sabbataï Tsevi fait remplacer la prière pour le Sultan récitée le chabbat, par une prière à sa gloire, comme Messie d'Israël. Il annonce que le jour de jeûne du 10 Tevet est annulé et remplacé par un jour de joie. Ceci est conforme à une prophétie de Zacharie (chap 8, 19) qui indique qu'à la fin des temps, les jours de jeûne liés à la destruction du Temple seront transformés en jours de joie. Son anniversaire (il est né le 9 av) est également transformé en jour de fête.

On observe à Smyrne des scènes d'hystérie collective ; des hommes, des femmes et des enfants se mettent à prophétiser, après quoi, ces prophètes d'un jour ont tout oublié.

Avec de tels phénomènes, comment ne pas croire à la Messianité de Sabbataï Tsevi ?

Selon Gershom Scholem, le soulèvement sabbatéen constitue la décharge de la tension messianique accumulée parmi les juifs dont l'univers religieux est influencé par la Kabbale de Louria (1534-1572). Le système théosophique d'Isaac Louria (Ari Zal), développé à Safed en Palestine au milieu du XVIe siècle, décrit la rupture d'équilibre intervenue au sein de la divinité lors d'une origine hors du temps, et retrace les voies de sa restauration.

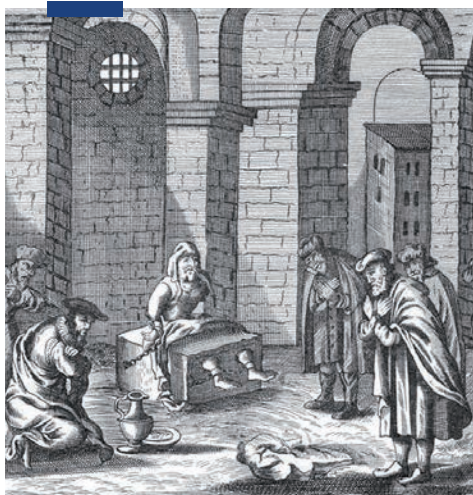
>>

**Partout où la doctrine lourianique est diffusée, elle a pour effet d'alimenter l'attente eschatologique.**

L'entourage de Sabbataï Tsevi répand des légendes autour des miracles qu'il aurait réalisés et qui sont la preuve qu'il est bien le Messie d'Israël. Il faut imaginer que ceux qui reçoivent ces informations n'ont aucun moyen de vérifier leur véracité. Ils entendent ce qu'ils attendent depuis longtemps et sont persuadés qu'il s'agit de la vérité. Des communautés entières se préparent au départ en vendant leurs biens.

Sabbataï Tsevi va encore plus loin, et peut-être même trop loin ; puisqu'il est le Messie, il distribue les royaumes de la terre à ses fidèles. Au début de 1666, Sabbataï Tsevi part pour Constantinople, capitale de l'Empire ottoman. Nathan de Gaza avait annoncé qu'il placera la couronne du Sultan sur sa tête. Là, c'était clairement aller trop loin ; menacer de s'en prendre au Sultan !

Dénoncé aux autorités ottomanes par les dirigeants de la communauté juive locale comme étant un fauteur de troubles, Sabbataï Tsevi est convoqué au palais en 1666 pour y rendre des comptes. Il est mis en prison pendant plusieurs mois. Après un début de captivité sévère (cf gravure), les conditions de sa détention sont assouplies et il reçoit de nombreux visiteurs.



Il se passe alors un incident remarquable, nous sommes en 1666, à la veille de Pessah, Sabbataï Tsevi, est en prison, il va sacrifier un agneau et manger sa graisse, ce qui est interdit, et il va déclarer : « Bénis sois-tu Éternel, qui autorise ce qui est interdit ». Et là on voit une grave déviation que l'on appelle l'antinomisme, c'est-à-dire faire l'apologie de la transgression tout en justifiant ces actes par des motifs mystiques. Ce qu'il explique d'un point de vue doctrinal ; comme les interdits résultent du péché originel, la réconciliation universelle consécutive au parachèvement de la tâche messianique entraîne leur dépassement.

Selon Gershom Scholem, pour Sabbataï Tsevi, la Torah se manifeste sous deux aspects : celui de l'Arbre de la Vie, et celui de l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal. Ce dernier est caractéristique de la période de l'exil. Comme l'Arbre de la Connaissance recèle le Bien et le Mal, de la même manière la Torah qui en provient comprend des permissions et des interdits, le pur et l'impur : C'est en d'autres termes, la loi de la Torah et de la tradition rabbinique. En revanche, à l'époque de la rédemption, la Torah se manifestera sous l'aspect de l'Arbre de Vie et toutes les distinctions précédentes disparaîtront. La manifestation positive de la Torah en tant qu'Arbre de Vie s'accompagnera ainsi de l'abrogation de toutes les lois et les règles dont l'autorité se pose inconditionnellement pendant la période de l'exil. La pure essence de la Torah sera révélée et sa coquille extérieure (*kelipa*) sera rejetée.

L'exil n'est pas une épreuve ou une punition, mais une mission. Le but de cette mission est d'élever les étincelles saintes dispersées et de libérer la lumière divine du domaine de la *kelipa*, qui représente le mal et les forces démoniaques. C'est pourquoi, il était nécessaire qu'Israël fut dispersé aux quatre coins du globe afin d'élever

toutes les étincelles éparpillées lors de la *brisure des vases* (*chevirat hakélim*).

La rédemption ne vient pas soudainement mais apparaît comme le résultat et l'aboutissement de l'histoire d'Israël. Le Messie, loin d'amener le *tikoun*, est amené par lui. Ce n'est qu'après l'achèvement de ce processus de purification que le Messie peut se dévoiler. Haïm Vital (1542-1620), le plus célèbre des disciples et des interprètes de la doctrine de Luria, voyait son maître digne de la mission messianique, puis, accumulant pendant 40 ans des preuves, des visions et des allusions dans ses rêves, se voyait lui-même dans ce rôle possible. Mais il n'a rien fait pour hâter ce dévoilement et réaliser ses espérances.

Il est fort possible qu'il y ait eu de nombreux « Messies cachés » qui ne laissèrent aucun souvenir. Et le fait que Sabbataï Tsevi correspondait si bien à la définition du Messie de Haïm Vital est l'un des curieux accidents de l'histoire.

La ferveur des fidèles n'ayant pas diminué, Sabbataï Tsevi est sommé par les autorités ottomanes de prouver ses pouvoirs surnaturels en survivant aux flèches dont il sera la cible. Il échappe à l'épreuve en se convertissant à l'islam et en prenant en septembre 1666, le nom d'Aziz Mehmed Efendi. 300 familles se convertissent avec lui.

Il déclare que cette conversion lui a été demandée par Dieu. Ce que ses fidèles interprètent comme aller chercher les musulmans là où ils sont, dans le but de les faire revenir vers le Judaïsme. Pour ses partisans, chaque action de Sabbataï Tsevi a un but mystique.

Désormais Sabbataï Tsevi va vivre comme un musulman tout en maintenant certaines pratiques juives et va justifier de sa conduite en prétextant qu'il agit conformément à des messages qu'il reçoit de Dieu. C'est également la ligne de défense que suivra Nathan de Gaza qui donnera un sens spirituel à

cette conversion : le Messie doit effectuer un tikoun, une réparation mystique, en rassemblant les étincelles éparpillées au sein des nations et en particulier celles qui se trouvent chez les musulmans. Seul le Messie peut accomplir cette tâche, en allant chercher ces étincelles au milieu des Musulmans.

Les rabbins tentent de leur côté de faire oublier ce triste épisode en revenant à une pratique ordinaire du Judaïsme. Sabbataï Tsevi va mourir dix ans plus tard dans une ville appelée Ulcinj située dans le Monténégro actuel.

La conversion de Sabbataï Tsevi à l'Islam a provoqué une grande désillusion, mais une petite partie de ses partisans a continué à croire en lui et se sont convertis à l'Islam en suivant son exemple, tout en continuant à pratiquer des rites juifs.

Pour eux, l'abjuration de Sabbataï Tsevi résulte d'une nouvelle stratégie ; les forces de la Lumière envahissent la région des Ténèbres, et collent au Mal, s'identifiant à lui, pour le pulvériser de l'intérieur.

Les partisans de Sabbataï Tsevi attendront le retour triomphant au Judaïsme de leur héros. On appelle les convertis volontaires à l'Islam qui ont suivi Sabbataï Tsevi après son apostasie les Donmehs. Il en existerait encore plusieurs milliers aujourd'hui en Turquie.

Les observations que faisait Renan au sujet des premiers apôtres chrétiens, après l'effondrement de leurs espérances en une rédemption immédiate, conviennent à tous égards aux croyants sabbataïstes : « *L'enthousiasme et l'amour ne connaissent pas les situations sans issue. Ils se jouent de l'impossible et plutôt que d'abdiquer l'espérance, ils*

*font violence à toute réalité* ». Le dernier mot est de Scholem : « *La légende de l'imposteur et de l'élu dont la mission se termina en faillite, s'unissent pour composer la légende de Sabbataï Tsevi, telle qu'elle est vivante dans la mémoire du peuple juif.* » ■

#### Sources :

- Article Shabbetaï Tzvi dans « *The Jewish Encyclopedia* » de 1905, dont le contenu a été repris dans l'article de Wikipedia sur Shabbetaï Tzvi en anglais,
- Gershom Scholem a écrit un ouvrage monumental intitulé « *Sabbataï Tsevi, le Messie mystique* » qui a été traduit en français. Dans ce livre, Scholem accorde une très grande importance à la mystique lourianique, source du messianisme mystique de Sabbataï Tsevi.
- La thèse principale de ce livre se trouve résumée dans l'article *Sabbataï Tzvi* de l'Encyclopedia Judaica.
- Toujours de Gershom Scholem, le chapitre sur la rédemption par le péché dans « *Le Messianisme juif* » et le chapitre sur le Sabbataïsme dans « *Les grands courants de la Mystique juive* ».

## Le statut de la femme dans le monde ashkénaze

De nombreuses légendes courent à propos des trois filles de Rashi (1040-1105), Myriam, Rachel et Yochebed. Elles auraient récité le Qaddish, elles auraient mis les *tefillin* et auraient même enseigné derrière un rideau. Or, rien ne permet d'attester ces faits, rien ne figure dans les sources médiévales qui nous sont parvenues. Ces légendes semblent être relativement tardives et dateraient du XVIIIe siècle.

Ce qui est certain, en revanche, c'est que ce soit dans ses commentaires ou dans ses responsa, Rashi incite ses lecteurs à respecter leur femme et à les considérer comme des partenaires. Sa position s'inscrit dans une démarche déjà perceptible à l'époque de Rabbenu Gershom (Gershom ben Judah de Metz,

vers 960-1028), le maître de son maître, qui est à l'origine de deux décrets rabbiniques ayant considérablement fait progresser le statut de la femme juive dans le monde ashkénaze.



### Contexte historique

Durant le Moyen Âge, l'une des principales activités intellectuelles des Sages fut de poursuivre l'entreprise talmudique par le biais de recueils de *teshuvot* ou responsa (réponses rabbiniques à des questions juridiques), la production de codes juridiques (*Sifrei halakhah* « Livres de *halakhah* » et *Sifrei Mitsvot* « Livres de préceptes ») et la rédaction de commentaires bibliques et talmu-

■ par Judith Kogel

diques. Tous ces textes ont repris et perpétué les modèles rabbiniques qui attribuaient des rôles et des obligations religieuses distincts aux hommes et aux femmes, et qui reléguait les femmes à des rôles secondaires.

*Rabbenu Gershom est à l'origine de deux décrets rabbiniques ayant considérablement fait progresser le statut de la femme juive dans le monde ashkénaze.*

Toutefois, dans l'Europe médiévale où les juifs ne vivaient pas dans des quartiers réservés mais habitaient au milieu >>>



des populations chrétiennes, les normes et les coutumes locales ont influé sur le développement de la vie juive ; les juifs ont adopté la langue, les vêtements et de nombreuses pratiques socio-culturelles de leurs voisins non juifs, y compris celles concernant le comportement des femmes et envers les femmes. À l'image des femmes chrétiennes qui jouaient de multiples rôles sociaux, économiques et religieux, publics et privés, le statut des femmes juives s'est nettement amélioré par rapport à l'époque talmudique. Les prénoms des femmes juives que les sources ont conservés témoignent d'une acculturation importante : Belassez, Blanche, Brunetta, Chera, Columбина, Ducelina, Fleur de Lys, Floretta, Glorietta.

*À l'image des femmes chrétiennes qui jouaient de multiples rôles sociaux, économiques et religieux, publics et privés, le statut des femmes juives s'est nettement amélioré par rapport à l'époque talmudique.*

Jusqu'à la première expulsion (1306), les juifs de France du nord jouissaient d'un niveau de vie élevé. La plupart des membres de ces petites communautés étaient des marchands et nombre d'en-

tre eux voyageaient fréquemment. Les femmes étaient souvent responsables de la gestion du foyer en l'absence de leur époux, et comme les femmes chrétiennes de la haute bourgeoisie et de la petite noblesse parmi lesquelles elles vivaient, elles bénéficiaient d'une grande liberté de mouvement et d'un statut social élevé. Le montant des dots que les femmes juives apportaient en mariage constitue un élément important nous permettant d'évaluer leur statut social. Le capital, avec lequel un jeune couple commençait sa vie, provenait principalement de la dot de la mariée et ses parents exigeaient des garanties solides, consignées dans la *ketubbah*, en contrepartie : que la mariée serait traitée avec respect, que son mariage aurait une certaine pérennité et qu'elle bénéficierait d'une sécurité financière.



### La position des grands décisionnaires et le statut de la femme

Les premiers décrets rabbiniques, visant à protéger la femme juive et à améliorer son statut, remontent à l'époque de Rabbenu Gershom, première grande autorité rabbinique des juifs d'Europe occidentale. On considère généralement qu'il a, le premier, contribué à structurer la tradition religieuse ashkénaze. Il fut l'initiateur de deux décrets, édictés au nom des communautés de Spire, Worms et Mayence (*Taqqanot Shum*), qui eurent des répercussions importantes sur le statut de la femme juive : l'interdiction de la polygamie et l'interdiction de remettre à une femme un *get* « acte de divorce » sans son consentement. L'homme, qui enfreignait un de ces deux interdits, était passible de *herem* ou « excommunication ».

Les écrits de Rashi vont dans le même sens et ont également contribué à faire évoluer le statut de la femme, un phénomène qui se poursuivra jusqu'à la fin du XIIe siècle. Contrairement à certains maîtres qui considéraient que la femme,

de par sa nature, est à l'opposé de l'homme et s'oppose à lui (ou peut lui être nuisible), Rashi et après lui, l'école ashkénaze, parmi lesquels on peut citer R. Simḥah de Spire, R. Meïr de Rotenburg et les piétistes allemands (*Hasidei Ashkenaz*), considèrent que le mariage est une alliance sacrée entre deux partenaires égaux, l'homme et la femme, auxquels Dieu est associé, non pas en tant que simple témoin, mais en tant que partenaire actif.

Toute l'argumentation de Rashi se fonde sur les versets du prophète Malachie (2, 14-15) :

ואמרתם על-מה על כיה' העיד  
 בינך ובין אשת נעורייך אשר אתה  
 בגדתה בה והיא חברתך ואשת  
 בריתך : ולא אחד עשה ושאר רוח  
 לו ומה האחד מבקש זרע אלהים  
 ונשמרתם ברוחכם ובאשת נעורייך  
 : אליבגד :

« Et vous direz : Pourquoi ? C'est parce que le Seigneur a été témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, celle que tu as trahie, alors qu'elle était ta compagne et la femme de ton alliance. N'est-ce pas un Seul qui a fait la chair et l'esprit qui est en elle ? Or que réclame le Seul ? Une race divine, Veillez donc et que personne ne trahisse la femme de sa jeunesse ».

Les femmes, comme les hommes, sont de race divine (*zera' Elohim*) et il convient donc de se conduire envers elles avec le plus grand respect. Rashi ne considère pas la femme comme inférieure à l'homme et il ne cite jamais de légendes rabbiniques (*midrashim*) qui parlent de la femme avec mépris. Bien au contraire, il sélectionne, dans ses exégèses, des *midrashim* qui louent la conduite des femmes durant les années de servitude en Égypte et dans le désert. Un de ses responsa souligne clairement ce qu'il estime devoir être la conduite d'un homme envers sa femme : respect et amour (*Teshuvot Hakhmei Zarfat ve-Lutir*, ed. Müller, p. 24, n° 40) pour lesquels il recevra une récompense dans

le monde à venir. Cette idée d'une rétribution future ne figure pas dans la littérature rabbinique classique et semble bien être une opinion personnelle.



## Éducation et érudition des femmes dans le monde ashkénaze

Il est difficile de savoir exactement ce que les femmes maîtrisaient en termes de connaissances juives. Un des disciples de Pierre Abélard (1079-1142), qui compare les motivations des parents chrétiens et des parents juifs dans l'éducation de leurs enfants, nous a laissé un témoignage intéressant. Il termine ses propos ainsi : « ... que le juif soit pauvre, qu'il ait 10 enfants, il les enverra étudier, non pas pour en tirer un avantage matériel, comme le font les chrétiens, mais simplement pour qu'ils comprennent l'enseignement divin ... et ceci n'inclut pas seulement les fils mais aussi les filles » (cité par B. Smalley, *The Study of the Bible in the Middle Ages*, Oxford, 1952, p. 78). Cet auteur, qui voulait tancer les chrétiens en soulignant que l'éducation qu'ils donnaient à leurs enfants n'était pas aussi désintéressée que ce qu'il constatait chez les juifs, a peut-être amplifié la réalité mais il ne peut avoir inventé des faits que ses contemporains pouvaient aisément vérifier. Il existe très certainement un fond de vérité dans ces reproches adressés à la communauté chrétienne, ce qui nous permet de supposer que les familles juives aisées ou érudites se souciaient de l'éducation de leurs filles.

Le rôle que les femmes jouaient en secondant leur époux, dans le commerce ou le prêt d'argent, suppose aussi une connaissance du vernaculaire. R. Eleazar de Worms rapporte le cas d'un de ses adeptes, « un piétiste », qui avait appris à ses filles à écrire le vernaculaire « afin de pouvoir rédiger les lettres de garantie pour les gages déposés au moment où elles prêtaient de l'argent » (Ms Oxford, Bodleian 1566, f. 178r).

Les sources ont retenu les noms de femmes, d'Allemagne et de France du nord, connues pour leur connaissance de la Torah et qui, toutes, appartenaient à des familles d'érudits renommés. Certaines servaient de *hazzanit* (chantre) dans la partie réservée aux femmes, elles priaient à voix haute et celles qui ne savaient pas lire, répétaient les prières après elles. La liste des femmes tuées à Nuremberg, en 1296, inclut le nom de « Richenza qui dirigeait la prière des femmes » (S. Salfeld, *Das Martyrologium des Nürnberger Memorbuches*, Berlin, 1898, p. 36). La tombe d'Urania, décédée en 1275 à Worms, nous informe qu'elle était la fille d'Abraham « le chef des chantres » et qu'elle chantait les *piyyutim* pour les femmes avec une voix mélodieuse ».



## Les mitsvot liées au temps

Il reste difficile d'avoir une image précise du rôle tenu par les femmes dans la vie religieuse, en France et en Allemagne. Cependant, quelques éléments glanés dans la littérature rabbinique indiquent qu'un changement eut lieu dans le monde ashkénaze vers la fin du XIe siècle, changement qui s'intensifia au cours des XIIe et XIIIe siècles. C'est notamment le cas en ce qui concerne les mitsvot liées au temps dont les femmes sont a priori dispensées.

R. Isaac Halevi, un des maîtres de Rashi et chef de la yeshivah de Worms dans la seconde moitié du XIe siècle, est évoqué à ce propos :

« R. Isaac Halevi enseigne que l'on ne doit pas empêcher les femmes de réciter la bénédiction sur le *lulav* et la *sukkah* ... Et si elles veulent assumer le joug des mitsvot, elles en ont le droit et on ne doit pas s'y opposer ... et à partir du moment où elles observent une *mitsva*, elles ne peuvent le faire sans bénédiction (*Maḥzor Vitry*, éd S. Hurwitz, Berlin, 1895, p. 413-414) ».

La formulation « on ne doit pas empêcher les femmes » semble indiquer qu'il y eut une demande ou un mouvement émanant des femmes qui souhaitaient pouvoir réciter ces bénédictions. R. Isaac Halevi statua qu'il ne faut pas les en empêcher, ce qui semble avoir été une « concession » à une nouvelle réalité, une nouvelle norme touchant au statut des femmes.

Il s'agissait d'un phénomène assez large et significatif qui ne concernait pas quelques rares femmes. Lorsque l'on interrogea le petit fils de Rashi, Rabbenu Tam (1100-1171), à propos de ces mitsvot liées au temps et dont les femmes sont traditionnellement dispensées, il décréta que « les femmes doivent faire la bénédiction pour les mitsvot liées au temps parce qu'elles sont habituées à les faire et à les observer » (*Mordekhai, Shabbath*, 286).

Ce phénomène s'amplifia, et au XIIIe siècle, R. Mordekhai ben Hillel (c. 1250-1298), le dernier des Tossafistes et l'auteur du *Mordekhai* - commentaire sur le Talmud -, déclara que les femmes doivent également s'accouder pendant le seder de Pessah.

*Le rôle que les femmes jouaient en secondant leur époux, dans le commerce ou le prêt d'argent, suppose aussi une connaissance du vernaculaire.*



## Les cérémonies publiques

### ■ Brit milah « circoncision »

Un autre exemple de l'évolution du statut de la femme concerne cette fois une cérémonie publique, dans la synagogue. Les femmes étaient *sandaqa'it* « marraine » – féminin de *sandaq* « parrain » – dont le rôle consistait à tenir l'enfant durant la *Brit milah*. Il s'agissait généralement du fils ou du petit-fils de la *sandaqa'it*. Bien que les >>>

témoignages de cette coutume ne remontent qu'au XIIIe siècle, il semble que l'on puisse parler d'une coutume plus ancienne. R. Meir de Rotenburg (c. 1215-1293) tenta de l'interdire, non pas parce qu'une femme ne pouvait pas être marraine mais parce qu'il trouvait gênant qu'une femme, parfumée et parée de ses plus beaux bijoux, soit seule au milieu d'hommes venus participer à la cérémonie. Cependant, les femmes, qui tenaient à ce rôle honorifique, refusèrent d'y renoncer et la coutume perdura jusqu'au XVe siècle.

On ajoutera que pour la majorité des Sages d'Ashkenaz (R. Eliezer de Metz, R. Simḥa de Spire, R. Moshe de Vienne) et de Provence, les femmes pouvaient circoncire les nouveau-nés. Ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'un rabbin ashkénaze de renom, le Rosh (R. Asher ben Yeḥiel), qui vivait en Espagne, s'y opposera. Des témoignages de discussions halakhiques à ce sujet nous sont parvenus. L'autorisation qui figurait dans le *Seماج* « Le grand livre des préceptes » de R. Moïse de Coucy fut amendée et les femmes ne purent pratiquer la circoncision qu'au cas où il n'y aurait pas d'homme capable de le faire. Puis, elles ne le firent plus !

### ■ Le zimmun

La *Mishna* (*Berakhot* 7, 2) indique que l'on ne peut réciter le *zimmun* « invitation à faire le *birkat ha-mazon* » en incluant les femmes, les esclaves et les enfants. Toutefois, le Talmud (*Berakhot* 45b) rapporte une beraïta affirmant que les femmes récitent le *zimmun* quand elles sont entre elles. Maïmonide reprend cet enseignement et pour lui, il ne s'agit pas d'une option mais d'une obligation. Trois femmes doivent réciter le *zimmun* sans toutefois prononcer le nom de Dieu, ce qui fait référence au *zimmun* que l'on prononce en présence de dix personnes.

Bien que Maïmonide n'explique pas les raisons qui l'ont conduit à inclure cette restriction, on peut supposer que

cela est dû au fait qu'il ne considère pas la femme comme « une personne libre » mais soumise à l'autorité du mari, ce qui l'empêcherait de s'associer à un *minyān*.

Bien évidemment, il n'a pas été suivi par tous les décisionnaires ashkénazes et R. Simhah de Spire, un des décisionnaires les plus importants de la fin du XIIe siècle, considère (*Mordekhai, Berakhot*, 158) que l'on peut inclure (*Ietsaref*) une femme dans le quorum de 10 pour le *zimmun*.

### ■ La lecture de la Torah

Autre décision rabbinique intéressante, celle de R. Meir de Rotenburg qui a statué que, dans une communauté où il n'y a que des Cohanim, les femmes peuvent être appelées à la Torah, réciter la bénédiction et lire elles-mêmes la parasha. Bien que ce *responsum* semble ne concerner que peu de communautés, il est important en ce qu'il nous informe du statut de la femme, de sa place à la synagogue et de son image. Il ne paraissait pas incongru ou déplacé qu'une femme soit appelée à la Torah.



### Le respect dû à la femme

Un sujet sur lequel les sages de France et d'Allemagne se sont exprimés avec force, et qui est une autre indication du statut social important des femmes, est la condamnation de la violence conjugale, quelle qu'en soit la raison. Faire du mal à une femme, qui est selon Rashi de race divine, équivaut à blesser l'honneur des cieux. Les mots du prophète Malachie (2, 14) « car elle est ta compagne et la femme de ton alliance » sont à la base de ce point de vue. Le fait de battre sa femme était reconnu comme un motif de divorce. À propos d'un de ces cas, R. Meir de Rotenburg écrivit : « *Un Juif doit honorer sa femme plus qu'il ne s'honore lui-même. Si l'on frappe sa femme, on doit être puni plus sévèrement que si l'on*

*frappe une autre personne... Si la femme [de l'agresseur] est prête à accepter le divorce, il doit divorcer et lui payer la ketubbah »* (*Teshuvot R. Meir*, édition de Prague, n° 81 ; cf. édition de Crémone, n° 291).



*À partir du XVe siècle, après les différentes expulsions d'Angleterre et de France, les communautés juives se sont repliées, les échanges entre juifs et chrétiens ont diminué, et l'on note une très longue pause, voire une régression, dans le statut des femmes juives.*

### Conclusion

Il ressort de cette enquête rapide que le statut de la femme a nettement progressé entre les XIe et XIVe siècles, au contact des populations chrétiennes parmi lesquelles les juifs vivaient. À partir du XVe siècle, après les différentes expulsions d'Angleterre et de France, les communautés juives se sont repliées, les échanges entre juifs et chrétiens ont diminué, et l'on note une très longue pause, voire une régression, dans le statut des femmes juives. Quel rabbin statuerait aujourd'hui sur l'obligation qu'ont les femmes de faire le *zimmun* ? Qui permettrait à une femme de pratiquer la circoncision ? En guise de conclusion et pour revenir aux trois filles de Rashi, que pourrions-nous dire ou supposer les concernant ? Elles avaient certainement reçu une éducation comparable à celle des jeunes femmes nobles. Elles savaient probablement lire et écrire et rien ne nous empêche de supposer qu'elles aidaient leur père, comme des fils ou des disciples, à copier des manuscrits. ■

### Bibliographie :

Avraham Grossman, *Pious and Rebellious : Jewish Women in Europe in the Middle Ages* [en hébreu], Jérusalem, 2001. (Il existe une adaptation anglaise, *Pious and Rebellious : Jewish Women in Medieval Europe*, Brandeis University Press, 2004).



# La Judenplatz de Vienne



*A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les juifs s'installent à peu de distance du lieu appelé aujourd'hui la Judenplatz. La communauté juive se développe autour d'une synagogue dans un quartier où cohabitent paisiblement juifs et chrétiens. Elle devient l'une des plus importantes d'Europe.*

La présence de juifs à Vienne est attestée depuis le XII<sup>e</sup> siècle, où notamment un juif nommé Schlom, graveur de son état, a été employé par le Duc Leopold V pour frapper sa monnaie. A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, les juifs s'installent à peu de distance du lieu appelé aujourd'hui la Judenplatz. La communauté se développe autour d'une synagogue dans un quartier où juifs et chrétiens cohabitent paisiblement. La communauté juive de Vienne devient l'une des plus importantes d'Europe. L'existence d'une communauté juive était soumise à l'obtention d'un « privilège », nom donné à un document officiel indiquant les règles que devaient respecter les membres de la communauté et les droits qui leurs étaient

accordés (synagogue, cimetière). Le premier privilège des communautés d'Autriche fut accordé par l'Empereur Frédéric II en 1238.

En contrepartie, la communauté s'engageait à payer des taxes et des impôts.

Cette première communauté juive installée à Vienne comprendra en outre une école, un hôpital / hospice / hôtel, un abattoir, une boulangerie, un établissement de bains et probablement un mikveh et un cimetière à l'extérieur de la ville.

Pour se développer, la communauté a besoin de la protection du Duc. En consultant les plans d'époque on observe que le palais du Duc se trouve à une centaine de mètres seulement de la synagogue.



■ par Marc Kogel

La population juive atteint 900 personnes.

Elle devient un centre économique important attirant des juifs d'autres villes allemandes, on y trouve des tailleurs, des cordonniers, des bouchers, des médecins et des sage-femmes. Elle est aussi un lieu attractif pour la vie religieuse par la présence d'érudits juifs renommés, on peut citer Rabbi Isaac ben Moché de Vienne connu sous le nom Or Zaroua, qui est l'ouvrage de Halakha qu'il a écrit dans la deuxième partie du XIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que Rabbi Avigdor ben Eliyza Hacohen.

La Judenplatz s'appelait alors la Schulhof (la cours de la synagogue / lieu d'études).

On suppose que la synagogue avait été construite par les architectes de la cathédrale de la ville.

Cette synagogue a été étendue pour contenir plus de fidèles au point de devenir l'une des plus grandes de son temps. A l'époque de sa plus grande expansion, elle mesurait 460 m<sup>2</sup>.

Malheureusement, la vie juive trouvera un terme dramatique avec le massacre et l'expulsion des juifs de Vienne en 1420.

Les juifs ont alors été accusés de soutenir Jan Hus. Sur ordre du Duc Albert V, 200 juifs ont été brûlés sur un Buchet et d'autres jetés dans le Danube. Bien entendu, tous leurs biens furent saisis et leurs débiteurs n'ont pas eu à rembourser leurs dettes.

La synagogue fut détruite et les pierres réutilisées pour construire l'uni- >>

versité de Vienne. Les juifs disparus, la place Schulhof fut renommée Judenplatz, seul souvenir de la vie de cette communauté. Rien d'autre ne restait et l'histoire des juifs de Vienne fut totalement oubliée. Les historiens discutent encore à propos des raisons de cette explosion de violence antisémite, dans le catalogue édité par le Musée, cinq historiens donnent des réponses différentes à cette question.



Ce n'est qu'à partir des recherches historiques et archéologiques récentes que cette histoire allait progressivement être redécouverte.

Dans les années 1980, un débat s'engage autour du projet de créer des lieux de mémoire à Vienne. Et le choix d'un monument abstrait, en forme de cube de béton crée une polémique. Ce monument devait se trouver au milieu de la Judenplatz.

En 1995, lors des travaux de préparation à la construction de ce monument, on trouva les fondations d'une très grande synagogue médiévale.

Que faire ? Fallait-il déplacer le monument ?

Il fut décidé de conserver les deux ; le monument en surface à l'emplacement initialement prévu et la synagogue en dessous, dégagée, et d'en faire un lieu de visite, accessible depuis le sous-sol d'un bâtiment appartenant à la communauté, situé au bout de la place. Ce bâtiment est devenu une annexe du

Musée Juif de Vienne. Un niveau de ce bâtiment est utilisé par le Mizrahi qui a également installé une synagogue en étage, est consacré à cette découverte et aux restes de la vie juive découverte à l'occasion de ces travaux.

Pour le visiteur d'aujourd'hui, la mise en valeur muséographique du lieu est exceptionnelle, avec notamment des panneaux explicatifs adaptés à tout public et en particulier pour les enfants. Sur le lieu souterrain de la synagogue, une animation multimédia montre en surimpression, l'état de la synagogue aux différentes étapes de son développement historique.

Les visiteurs du moment peuvent être vus dans un décor historique reconstitué. C'est absolument bluffant.

La reconstitution est hypothétique pour ce qui est du toit et de l'emplacement des fenêtres, mais elle reste sûre pour tout ce qui touche aux fondations et aux différentes parties composant la synagogue : la Bima, le Hekhal, les colonnes de soutien, et l'emplacement pour les femmes.

La mise en valeur de cette excavation en plein centre-ville, est une magnifique réussite d'archéologie urbaine. A titre d'information près de 100.000 éléments, ont été répertoriés lors des fouilles (fragments d'objets, matériaux de construction, poteries, pièces de monnaie...).

C'est une visite à ne pas manquer et qui ne figure pas dans les guides touristiques classiques.

Sur le plan reconstitué que l'on peut voir, l'espace réservé pour les femmes était à droite de celui des hommes et non derrière, comme c'était souvent le cas. Cet espace pouvait servir d'oratoire en hiver et de lieu d'étude pendant la semaine.

Si vous voulez visiter Vienne et voir autre chose que la Vienne Impériale, avec le Ring, les Grands Musées, les Maisons de Mozart et de Freud, c'est possible.

Allez voir le quartier et le Musée de Hundertwasser, peintre et architecte inclassable, qui est à Vienne ce que Gaudi est à Barcelone, jetez un œil sur la sublime horloge astronomique qui se trouve près de la Judenplatz et allez voir la fresque « Beethoven » de Klimt dans le bâtiment appelé « Secession », manifeste des architectes et peintres contestataires du début du XXe siècle, qui livrèrent bataille contre le conservatisme architectural ambiant. ■

*En 1995, lors des travaux de préparation à la construction d'un monument qui devait se trouver au milieu de la Judenplatz, on trouva les fondations d'une très grande synagogue médiévale.*



# L' Armée ou la Yechivah ?

Et la Cour Suprême d'Israël, vient de rendre ce 25 juin 2024, à l'unanimité de ses neuf juges, une unanimité rare, une décision qui à n'en pas douter, modifiera désormais la physiologie de la société israélienne.

La Cour a dit pour droit que les élèves des Yechivoth ne devraient plus être exemptés du service militaire obligatoire. Elle exige que l'État supprime les subventions accordées aux Yechivoth en fonction du nombre d'élèves. Sans entrer dans le détail de l'analyse juridique, des motifs de l'arrêt, ici hors de propos, on peut retenir deux arguments essentiels qui constitue le filigrane de la décision.

D'une part, l'application du principe de l'égalité des citoyens devant la loi en particulier, lorsqu'il s'agit de veiller à la sécurité collective et d'assurer la défense de l'État, d'autre part, argument plus technique et controversé, à savoir que le gouvernement, pouvoir exécutif, n'a pas compétence pour exonérer une catégorie de citoyens d'une obligation légale. Pourquoi cet argument est-il controversé ? Parce que la Knesset incarne la volonté nationale et dispose à ce titre du pouvoir de légiférer et de sanctionner le gouvernement. Or le gouvernement ne respecte pas la Loi ; ainsi le juge se donne un pouvoir d'intervention selon des critères non strictement juridiques mais politiques et subjectifs « la raisonabilité » (seviroute en hébreu) attitude problématique lorsqu'il s'agit d'éviter le « gouvernement des juges » et de respecter la séparation des pouvoirs. Mais au-delà des considérations juridiques et des conséquences au niveau de la politique intérieure de l'État d'Israël, on peut dire que la société israélienne est ébranlée par cette évolution, une véritable inflexion dans l'histoire contemporaine de l'état d'Israël, En effet, en 1948, lors de la création de l'État d'Israël, le premier Ministre Ben

Gourion, grand leader, grand homme juif et grand visionnaire, a exonéré les élèves de Yechivoth de service militaire car il avait parfaitement compris qu'il convenait de préserver le savoir, la connaissance de la Torah, la richesse intellectuelle et spirituelle du peuple juif décimé par la Shoah. Les élèves étaient alors au nombre de 400 alors qu'aujourd'hui ils sont à peu près 66.000.

L'opinion publique israélienne est très largement favorable à la décision de la Haute cour, non seulement le public laïc, non seulement le public sioniste religieux (depuis longtemps incorporé dans l'armée) mais aussi une frange grandissante de jeunes orthodoxes élèves de Yechivoth ou membre d'un Kollel.

L'inégalité est vécue par une très large frange de la population comme insupportable dans les temps difficiles que l'Etat traverse alors que l'Armée et les réservistes payent un lourd tribut ; les réservistes sont mobilisés parfois sans interruption pendant des mois et l'armée réclame l'allongement de la période de réserve.

Le fardeau doit être partagé... mais l'argumentation de ceux qui sont en faveur du maintien de l'exemption doit être entendu et évaluée.

Ce monde Haredi pour justifier l'exemption, proclame sa conviction que l'étude de la Torah constitue une contribution majeure, voir essentielle, à la sauvegarde de la société israélienne, et que par conséquent il convient de maintenir l'exemption.

Sur l'importance de l'étude, de la diffusion dans la société israélienne du savoir juif, du maintien de l'âme juive et de la spiritualité, de la fidélité, comme sève incontournable d'un état juif, il n'y a aucun doute possible sinon dans la démarche destructrice et abyssale-

■ par Charles Meyer

ment ignorante de ce qu'est l'enseignement de la Torah et son rôle depuis des millénaires.

La question est de savoir s'il existe une modalité pour protéger la Yechivah et en même temps l'intégrer dans le tissu social israélien. La réponse est : oui avec un peu de bonne volonté pour extirper préjugé et haine gratuite.

Le Yechivah doit pour cela encourager et protéger la poursuite de l'étude en éliminant de sa population ceux qui vivent une vie parasitaire sans véritablement étudier ; en d'autres termes elle doit organiser le contrôle des connaissances acquises par des examens comme dans le cursus universitaire. Tout le monde n'est pas structuré intellectuellement pour être élève de Polytechnique ni pour devenir un Talmid hacham. Les futurs cadres du judaïsme israélien et mondial doivent être exemptés pendant le temps de leurs études alors que les autres qui abusent du système doivent être incorporés.

C'est pourquoi il faut saluer la décision de la Cour Suprême. Cette décision sera une contribution majeure à la réconciliation nationale entre le monde de la Torah et le monde laïc, étant observé et répété que pour une immense majorité d'israéliens l'hostilité au privilège exorbitant du droit commun de l'exemption de service militaire ne signifie pas hostilité à la Torah, mais rejet d'une structure de ghettoïsation analysée comme attitude antisioniste.

Ainsi le rayonnement de la Torah dans toutes les couches sociales sera amplifié dans un moment où la confiance en Dieu et dans le destin du peuple juif se vivifie de manière substantielle et quantifiable, notamment dans l'armée. ■

# La nouvelle bibliothèque nationale d'Israël à Jerusalem

Une visite passionnante d'un lieu magnifique



photo © Herzog & de Meuron

La visite de la nouvelle bibliothèque nationale de Jérusalem nous a mené de surprise en surprise : son ouverture et sa lumière, sa modernité, la cohabitation naturelle de documents très anciens avec des documents récents, son approche ludique de consultation des ouvrages. Ici le patrimoine culturel est à portée de main de chacun.

*100 ans après son ouverture en 1925 près de l'Université hébraïque de Jérusalem, la Bibliothèque Nationale d'Israël a emménagé fin 2023 entre la Knesset et le Musée d'Israël.*



## Un lieu ouvert et lumineux

100 ans après son ouverture en 1925 près de l'Université hébraïque de Jérusalem, la **Bibliothèque Nationale d'Israël** a emménagé fin 2023 entre la Knesset et le Musée d'Israël.

Le bâtiment est posé comme un livre ouvert en face de la Knesset. Pour ce

magnifique bâtiment, la pierre blanche extraite du cratère de Mitzpe Ramon a été utilisée pour dialoguer avec les pierres des murs de Jérusalem et donner l'impression que le bâtiment a toujours été là.

Au centre du « livre ouvert », une immense partie vitrée offre un puits de lumière pour les salles de lecture.



## A l'extérieur du bâtiment, le jardin des lettres

A l'avant du bâtiment se trouve une sculpture monumentale en pierre de Micha Ullman, baptisée **Letters of Light**, les Lettres de lumière.



par Myriam Iteanu  
et Sylvie Moryoussef



*Olivier et Elie, en plein « jeu de piste » pour reconnaître les lettres !*

Les lettres de l'alphabet hébreu sont représentées par des sculptures en pierre. Les lettres se découvrent avec l'ombre du soleil, dans les creux des pierres !



## Un bâtiment moderne ouvert sur l'extérieur

La bibliothèque d'une surface de 46.000 m<sup>2</sup>, répartis sur 11 étages dont 5 en sous-sol, abrite 4 millions de livres, 2,5 millions de photographies, des manuscrits, des objets, des cartes anciennes, des journaux historiques, etc, ainsi que des millions de documents numérisés.

A la différence de beaucoup de bibliothèques à Jérusalem, l'idée de cette

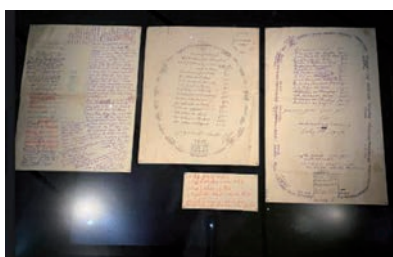
bibliothèque est d'être un lieu ouvert : ouvert sur des jardins et accessible à tous les publics. Cette ouverture se retrouve tant dans l'architecture, que dans sa lumière et les livres et documents proposés.

Dans la salle de lecture, ronde et vitrée, près de 600 personnes peuvent consulter les 200.000 ouvrages en accès direct.

Pour les autres ouvrages, un système robotique sophistiqué a été conçu pour aller chercher les livres et documents soigneusement entreposés dans les réserves. L'air y est maintenu à un très faible taux d'oxygène pour mieux conserver les documents. L'activité des robots peut être observée par les visiteurs. Cette activité des robots fait partie de la visite, sur inscription.



*Livre projeté*

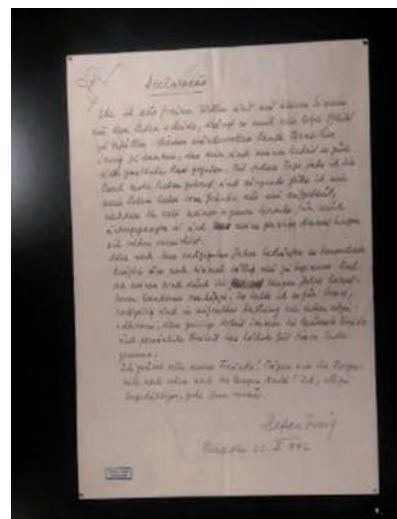


*Plan de table famille Sassoon pour le dîner de Tou be Shevat*

Nous avons beaucoup apprécié cette visite et n'en dirons pas plus pour vous laisser le plaisir de découvrir toutes ces merveilles par vous-mêmes et vous faire vos propres impressions !



*Haggadah de Pessah de 1730*



*Lettre de Stefan Zweig*

### Une visite touchante et passionnante : la salle des Trésors

Conçue comme un lieu d'expérimentation, la salle des trésors permet à chacun d'avancer à son rythme et selon ses choix.

La variété de documents et techniques de présentation permet d'aller de surprise en surprise. On tourne les pages vides d'un grand livre papier sur lesquelles s'inscrit un texte projeté. L'ancien (papier) et le moderne (projection) s'unissent pour nous faire vivre une expérience unique ! C'est ainsi que ce livre consultable par projection est le voisin d'une Haggadah de Pessah de Moravie (actuelle République Tchèque), datant de 1730 !

On est touché de lire la dernière lettre de l'écrivain Stefan Zweig, écrite avant son suicide au Brésil ; on sourit devant le plan de table manuscrit et annoté de la famille Sassoon (famille juive irakienne riche et influente aux 19e-20e siècles) pour un dîner donné à Calcutta à l'occasion de Tou be Shevat !



Une bibliothèque qui vous accueille avec des lettres de l'alphabet à deviner ne peut laisser indifférents, elle nous rappelle que le monde a été créé avec des lettres. A l'heure du virtuel et de l'intelligence artificielle, nous ressentons fortement l'importance de préserver tous ces ouvrages pour permettre la transmission.

*La salle de lecture. Photo © Ofrit Assaf-Arye*



## Du nouveau à Yad Vashem



Situé sur le Mont du Souvenir de Yad Vashem à Jérusalem, le campus Moshal Shoah Legacy s'étend sur environ 5.900 mètres carrés. Cet immense espace abrite les plus grandes collections au monde d'objets, de documents, d'œuvres d'art et de photographies de la Shoah. Le campus Moshal Shoah Legacy Campus et le David and Fela Shapell Family Collections Center ont été inaugurés à Yad Vashem le 8 juillet dernier. Le président de l'Etat Isaac Herzog, le rabbin Yisrael Meir Lau, survivant de l'Holocauste et président du Conseil de Yad Vashem, le président de Yad Vashem Dani Dayan et de nombreux amis et sympathisants ont participé à l'ouverture.

Le cœur du campus est le nouveau centre des collections de la famille David et Fela Shapell. C'est ici que Yad Vashem préserve, restaure et stocke ces objets liés à la Shoah dans une installation ultramoderne. Doté de cinq laboratoires les plus avancés au monde pour le papier, les photographies, les objets, les textiles et l'art, le centre préservera les collections de Yad Vashem, notamment 227,6 millions de pages de documentation, près de 40.000 objets, 14.000 œuvres d'art, 541.000 photographies et films d'archives, 2,8 millions de « Feuilles de témoignages » et



des dizaines de milliers de témoignages audio visuels de survivants de l'Holocauste. Chaque objet ici raconte une histoire unique et poignante d'individus, de familles et de communautés qui ont été affectés par cette terrible, douloureuse et dramatique période durant la deuxième guerre mondiale.

Depuis sa création en 1953, Yad Vashem est à l'avant-garde de la commémoration et de l'éducation sur la Shoah, remplissant sa mission telle que définie dans la « Loi sur la commémoration des martyrs et des héros (Yad Vashem) ». La mission première de l'institution a toujours été de « rassembler, rechercher et publier l'histoire de l'Holocauste ». Au départ, il s'agissait de recueillir les noms



■ par Jean-Michel Rykner

des six millions d'hommes, de femmes et d'enfants juifs assassinés par les nazis et leurs collaborateurs, ainsi que d'enregistrer les témoignages des survivants de l'Holocauste. Au fil du temps, les efforts de Yad Vashem se sont étendus à la collecte de documents écrits et photographiques, ainsi qu'à la collecte d'œuvres d'art sur l'Holocauste, tous essentiels à la réalisation de son objectif fondamental.

Le campus Shoah Legacy abrite la galerie Wolfson, qui présente l'installation murale d'art vidéo innovante 122.499 fichiers de l'artiste et cinéaste de renom Ran Slavin et organisée par Medy Shvide ; le centre de conservation Joseph Wilf ; et un vaste jardin de sculptures présentant huit sculptures de la collection d'art de l'Holocauste de Yad Vashem, créées et données par des artistes de renom. Au cœur du campus se trouve le centre de collection de la famille David et Fela Shapell.

Il est également prévu pour le campus Moshal Shoah Legacy un nouvel auditorium innovant, pouvant accueillir plus de 300 personnes. L'auditorium accueillera une grande variété d'événements tout au long de l'année. Le spacieux foyer de l'auditorium abritera des expositions, qui seront fréquentées par les visiteurs de Yad Vashem. Au début des travaux, le budget total envisagé était d'environ 50 millions de US Dollars.

L'une des exigences essentielles de la conception architecturale du nouveau campus était de s'intégrer harmonieusement dans le paysage urbain existant de Yad Vashem, depuis le Pilier de l'Héroïsme jusqu'au Monument aux Soldats et Partisans-Resistants juifs qui ont résisté à l'Allemagne nazie en passant

par l'impressionnante Grande Salle du Souvenir avec les noms des principaux camps d'extermination et une flamme éternellement allumée. Le cabinet d'architectes Skorka a conçu le campus pour qu'il soit principalement souterrain, avec uniquement le niveau d'entrée au-dessus du sol. Cette approche a nécessité de creuser 30 mètres dans le substrat rocheux du Mont du Souvenir.

Au cours des sept dernières décennies, Yad Vashem a rassemblé les plus grandes archives du monde en matière d'objets liés à la Shoah : 227,6 millions de pages de documentation, 135.000 pages de témoignages, 541.000 photographies, 33.000 objets de l'époque de la Shoah et 14.000 œuvres d'art.

Plus remarquable encore, alors que la Shoah a pris fin il y a près de 80 ans, leur nombre continue de croître chaque année. Le site Internet de Yad Vashem ([www.yadvashem.org/fr](http://www.yadvashem.org/fr)), disponible en huit langues, met en avant de nombreux objets de ces collections, et d'autres qui ne sont pas exposés. Pour mettre en lumière ces trésors moins connus, les architectes ont créé un moyen pour le public de voir comment Yad Vashem préserve l'intégrité de ses collections. Des fenêtres spéciales permettent au visiteur d'observer les quatre



laboratoires de préservation, et une colonne « Arbre de vie » enveloppée de verre traverse verticalement la structure souterraine de cinq étages, fournissant une source de lumière naturelle pour pénétrer dans la structure à plusieurs niveaux. Ce projecteur symbolise les multiples dimensions de la commémoration, de la documentation et de la recherche sur l'Holocauste au Mont du Souvenir.

Bien longtemps après le décès du dernier survivant de l'Holocauste et alors que les témoignages oculaires n'existent plus que sous forme enregistrée, ces artefacts, photographies, œuvres d'art et documents d'archives seront les seuls vestiges restants des victimes de l'Holocauste – à la fois celles qui ont été assassinées et celles qui ont survécu.

Le Moshal Shoah Legacy Campus et le Shapell Family Collection Center veilleront à ce que l'humanité conserve toujours la preuve des atrocités de la Shoah. Yad Vashem se veut le gardien de cet héritage à tout jamais.

Yad Vashem, le Centre mondial de commémoration de l'Holocauste, sert à la fois de musée et d'institution de recherche. Il accueille près d'un million de visiteurs chaque année, dirige la journée annuelle durant 24 heures de com-

mémoration de la Shoah (27 Nissan) du pays et accueille presque tous les dignitaires étrangers en visite en Israël.

Le Centre des collections de la famille David et Fela Shapell, situé au musée Yad Vashem à Jérusalem, assurera également l'organisation et le stockage des 225 millions de pages de documents et d'un demi-million de photographies du musée.

Dani Dayan, président de Yad Vashem, a souligné l'importance de cette nouvelle installation : « *Auparavant, il était très difficile d'exposer nos trésors conservés dans nos coffres. Ils étaient en quelque sorte secrets. Maintenant, grâce à cette installation à la pointe de la technologie, nous pourrions les présenter au public. Dayan a déclaré que les matériaux seront désormais conservés dans une installation qui les préserve dans des températures et des conditions optimales* ».



Dani Dayan a ajouté : « *Les trésors nationaux qui seront conservés ici sont profondément significatifs pour nous, en tant que Juifs et en tant qu'êtres humains. Ils témoignent silencieusement de l'expérience de notre peuple pendant la shoah. Pour moi, les collections conservées ici représentent les joyaux de la couronne du peuple juif – elles sont notre ADN même. Ces objets témoignent de notre histoire, de notre résilience et de notre culture pour les générations à venir.* »

# L'agenda culturel parisien



« Les marchands d'étoiles »

Quand Anthony Gribe a suggéré de reprendre dans *Montevideo 31* la rubrique actualités culturelles tenue pendant de nombreuses années par Louis Bern zal la première réaction a été négative. Comment retrouver la qualité de son style, la profondeur de son érudition ? Devant l'insistance du rédacteur en chef une proposition d'articles un peu différents vous est proposée.

Plus qu'une critique personnelle il s'agira dans la richesse de l'agenda culturel parisien de signaler spectacles, expositions, concerts, ... qui pourraient intéresser le lecteur. Les manifestations qui concernent le judaïsme dans sa diversité sont privilégiées mais pas que...

Une règle que nous essayerons d'adopter est que les programmes évoqués soient accessibles dans les semaines ou les mois qui suivent la parution du journal.



Commençons par quelques succès de la dernière saison repris à la rentrée pour permettre une session de rattrapage. C'est le cas de « **Kessel, la liberté à tout prix** » au Théâtre Rive gauche, et de « **C'est pas facile**

**d'être heureux quand on va mal** » de Rudy Milstein au Théâtre Lepic. Un humour juif qui a valu à son auteur le Molière de la meilleure comédie, qui peut faire grincer quelques dents mais qui a reçu de multiples éloges de la part de la presse et du public.

Plus consensuel « **Le cercle des poètes disparus** » avec Stéphane Freiss dans le rôle du professeur John Keating et Ethan Oliel lauréat du Molière de la révélation masculine revient au Théâtre libre. Réservation conseillée.

La bonne surprise, vous la découvrirez au Théâtre du Splendid qui accueille une révélation du festival off d'Avignon « **Les marchands d'étoiles** » d'Anthony Michineau. Juin 1942, dans un atelier de tissu qui a reçu commande des étoiles jaunes qui vont être cousues sur la face externe des vêtements se retrouvent le patron, sa fille et sa femme pour qui la situation politique n'est pas la préoccupation essentielle tant que la commande peut être livrée. Leur plus ancien employé a comme ami un collaborateur convaincu. Quant à la plus jeune recrue de l'équipe dont le père est breton il est amené à dévoiler que sa mère est juive. Nous ne dévoilerons pas l'épilogue mais garantissons qu'il

■ par Jean Jacques Wahl

n'y a pas beaucoup de soirée dont on sort avec le sentiment d'avoir assisté à une pièce aussi originale dont le souvenir n'est pas prêt de s'effacer.

Louis Bern, était un abonné fidèle à la Comédie française, il ne manquait pas de rendre compte de leurs productions sans cacher les déceptions de certaines mises en scène ou interprétation. Par fidélité à sa mémoire voici quelques pièces au calendrier de la salle Richelieu que je vous recommande.

« **L'Avare** » pour la troisième année consécutive. Une adaptation contemporaine mais sans la tentation trop fréquente de la nouveauté à tout prix. Nous sommes au bord du lac Léman, un lieu adéquat, au milieu du 20ème siècle. Dans le respect absolu du texte de Molière on a l'impression de découvrir une nouvelle pièce d'un auteur moderne. À voir et à revoir sans modération.



« L'Avare » dans la nouvelle mise en scène de la Comédie Française

Le « **Cyrano de Bergerac** » dans la mise en scène d'Emmanuel Daumas qui entame sa deuxième saison n'a pas bénéficié d'une critique très élogieuse. On peut lui préférer, retour à Molière, « **Le malade imaginaire** » mis en scène il y a plus de 20 ans par Claude Stratz qui fait partie du répertoire constant de la troupe.



Les amateurs d'opéra attendront avec intérêt au Palais Garnier « **Les Brigands** » d'Offenbach absent du programme de l'Opéra national depuis plus de trente ans. Dans une mise en scène de l'australien Barrie Kosky l'opéra-bouffe ou l'on retrouve Laurent Naouri promet d'offrir une soirée de détente bienvenue.

À l'opéra Bastille la version de « **Madame Butterfly** » présentée par Robert Wilson risque d'être plus austère. Un parti pris qui efface l'environnement japonais, un décor épuré qui privilégie une attention tournée vers la musique et les interprètes.

Pour rester dans la musique, sont trop souvent oubliés les concerts du dimanche matin au Théâtre des Champs-Élysées, de 11h à midi, une excellente initiation à la musique classique en particulier pour un jeune public. Dans les mois qui viennent on peut noter le 6 octobre entre Roch Hachana et Kippour une matinée particulièrement originale, « **Rossignols** », des extraits d'œuvres de grands compositeurs inspirés par le chant des oiseaux avec trois interprètes exceptionnels, Natalie Dessay (soprano), Shani Diluka (piano) et Johnny Rasse (chanteur d'oiseaux). Le 8 décembre ce sera au **Quatuor de Jérusalem** d'être sur scène.

Si les enfants acceptent assez facilement d'assister à un concert la perspective d'une visite au musée n'est pas gagnée d'avance, parents et grands-parents le savent.

Il existe à Paris, 9 rue Monte-Cristo dans le 20ème un petit espace d'exposition qui devrait leur plaire. La Fondation Datris y a aménagé sur deux étages quelques salles consacrées à la sculpture contemporaine autour d'un thème renouvelé chaque année. « **Les mondes imaginaires** » est celui choisi pour 2024. L'objectif didactique est primordial, un livret de jeux et de dessins est proposé gratuitement à chaque jeune visiteur âgé de 6 à 12 ans Les adultes

accompagnés par la jeune génération ou livrés à eux-mêmes y trouveront autant de plaisir.

Pour les adolescents rétifs à l'art traditionnel deux des expositions de cette rentrée, au Louvre et au musée Marmottant pourraient éveiller leur curiosité. La première, les « **Figures du fou** » et la seconde « **Le trompe-l'œil, de 1520 à nos jours** ». Pas interdit au plus de 16 ans !

Paris est la ville qui compte le plus de salles de cinéma au monde avec plus de 450 films à l'affiche chaque semaine. Elle abrite plus de 350 théâtres, plus de 130 musées c'est dire combien cette liste de suggestions subjectives est lacunaire. Chacun trouvera dans la lecture des journaux, des mails, des propositions qui correspondent à ses centres d'intérêt.



Nous avons en introduction indiqué que nous privilégions les manifestations qui ont un rapport plus ou moins étroit avec le judaïsme.

Les institutions communautaires sont, à Paris, dynamiques, surveillez internet en fonction de vos affinités.

Dans ce domaine trois institutions sont particulièrement actives :

• **Le Centre d'Art et de Culture à l'espace Rachi rue Broca.**

Nous y avons noté une activité qui pourrait intéresser des lecteurs de Montevideo31 : du 10 novembre au 15 décembre 2024, le Centre accueille un **événement polyvalent dédié à l'œuvre et à la vie d'Anna Waisman** décédée en 1995.

Le vernissage de l'exposition (le 10 novembre) sera accompagné d'une conférence de Vincent Peillon, ancien ministre de l'Éducation nationale, présentée et animée par Samuel Blumenfeld, journaliste et fils unique de l'artiste.

• **L'ECUJE : Espace Culturel et Universitaire Juif d'Europe**, 116 rue de La Fayette qui, en plus de ses cours et conférences est devenu si l'on en croit le journal *Le Monde* « le nouveau temple du jazz qui brasse à Paris » à raison de concerts mensuels sous le titre de >>

« *La famille des Hybridus* » de Jean-François Fourtou exposée à l'Espace Monte-Cristo



26 septembre 2024  
— 26 janvier 2025

## Le Dibbouk Fantôme du monde disparu



mahJ.org  
Musée d'Art et d'Histoire du Judaïsme  
#ExpoDibbouk

mahJ  
Musée d'Art et d'Histoire  
du Judaïsme

« Jazz à l'Ecuje ». Ses responsables ambitionnent cette année un programme similaire intitulé « Classique à l'Ecuje » une série de concerts de musique classique, éclairés à la bougie pour découvrir des répertoires souvent méconnus, dont plusieurs partitions à thème juif.

• Last but not least, le **Musée d'art et d'histoire du Judaïsme** qui depuis plus de 20 ans a réussi à inscrire la culture juive dans la carte des grands musées de la capitale. La nouvelle exposition « **Le Dibbouk, fantôme du monde disparu** » avec Pascale Samuel et Samuel Blumenfeld comme commissaires devrait non seulement nous invi-

ter à une visite mais à profiter aussi des activités qui l'accompagnent (concerts, visites guidées, conférences, projections cinématographiques...)



Lectrices, lecteurs, si vous avez lu ou parcouru cet article vous aurez compris qu'il s'agit d'un essai. Il est prêt à évoluer en fonction de vos remarques, de vos suggestions. Sans réaction de votre part il peut aussi être sans suite !

N'hésitez pas à vous exprimer via mon mail : [wahljj@gmail.com](mailto:wahljj@gmail.com). ■

# CARNET MONTÉVIDÉO

## NAISSANCE

Mazal Tov à :

■ Toute la famille Riveline pour la Brit Mila de Idan Haïm Israël, fils de Benjamin et Dorine Riveline, petit-fils d'Alain et Véronique et arrière-petit-fils de Claude et Janine.

■ Ethan et Hanna Perez pour la naissance de leur fille Emy Malka. Toutes nos félicitations aux grand-parents, nos amis Edmond et Marie-Jeanne Perez ainsi que Marc et Céline Attia.

■ Alain et Claire Benichou pour la naissance d'une petite-fille Naomi chez Florent et Chloé Benichou à New York.

## BAR MITSVA

Mazal Tov à :

■ Jason et Joanna Herrick pour la Bar Mitzva de leur fils Max. Toutes nos félicitations également aux grands-parents Alain et Evelyne Ziegler.

■ Benjamin et Elodie Herzog pour la Bar Mitzva de leur fils Paul. Nous adressons tous nos vœux au grands-parents Henri et Colette Herzog.

■ Jean-Jacques et Lisou Wahl pour la Bar Mitzva de leur petit-fils Noam Yedidya, fils de Mickaël et Nadia Wahl.

## MARIAGE

Un grand Mazal Tov à :

■ Nos amis Judith et Gaby Gross pour le mariage de leur fils Arié avec Shayli Djerbi qui a eu lieu le 16 août en Israël.

■ Jean-Daniel et Frédérique Hertzog pour le mariage de leur fille Chloé avec Méir Azeroual qui a eu lieu au mois d'août en Israël. Mazaltov aux grands-parents de la mariée, Madame Arlette Hertzog et Monsieur Marc Dockes. Toutes nos félicitations également aux parents du 'Hatan, Mr et Mme Azeroual.

■ Laurent et Sofia Voignac pour le mariage de leur fils Joseph avec Sarah

Soleiman. Nous adressons tous nos vœux de bonheur au jeune couple et leur souhaitons de construire une famille juive dynamique et engagée dans la communauté.

■ Nos amis Alexis et Caroline Sarberg, pour le mariage de leur fille Clara avec Samuel Benaïs. Toutes nos félicitations aux grands-parents de la mariée ; Daniel et Blanca Sarberg et Charles Craunot ainsi qu'aux parents du marié, Patrick et Martine Benaïs.

■ Daniel et Evelyne Marburger pour le mariage de leur fils Samuel avec Nitzan Ashkenazi qui a eu lieu à Jérusalem.

## DÉCÈS

■ Dr Lazare KAPLAN

■ Mme Eliane BENICHO, sœur de Jacqueline Meyer

Que leurs souvenirs soient source de bénédictions.

*Nous invitons les personnes n'ayant pas d'e-mail et qui souhaitent être prévenues des événements communautaires par téléphone, de se manifester auprès du secrétariat au 01 45 04 66 73.*

*« Ce journal contient des textes sacrés, merci de ne pas le jeter. Il doit être mis à la Gueniza »*

# HÉRITAGE, PARTAGE, MARIAGE :

## Nos réponses à vos questions

Quelques interrogations les plus courantes en matière d'héritage, partage et mariage accompagnées de nos réponses pour vous éclairer au mieux et éviter certains écueils.

### J'ai récemment découvert la possibilité d'utiliser une SCI familiale pour gratifier mes proches. Pourriez-vous m'expliquer quels sont ses avantages ?

La Société Civile Immobilière (SCI) familiale représente une solution attrayante pour organiser et transmettre son patrimoine de manière efficace et sécurisée.

L'un des principaux atouts de la SCI familiale réside dans sa flexibilité et sa capacité à s'adapter aux besoins spécifiques de chaque famille. En regroupant les biens immobiliers au sein d'une entité juridique unique, les membres de la famille peuvent bénéficier d'une gestion simplifiée et d'une meilleure protection de leur patrimoine. Cette structure permet également de faciliter la transmission des biens entre les générations, tout en minimisant les frais de succession et en optimisant la fiscalité.

**Bon à savoir :** pour mettre en place une SCI familiale, il est recommandé de consulter un notaire ou un avocat spécialisé en droit des sociétés et/ou en droit immobilier. Ces professionnels pourront vous guider dans les démarches nécessaires et vous conseiller sur les aspects juridiques et fiscaux de la création d'une SCI familiale.

### Je souhaiterais rédiger mon testament mais quel format choisir ?

**Le testament olographe** est la forme la plus commune et la plus utilisée.

Vous rédigez vous-même votre testament sur papier libre. Pour être valable, il doit être entièrement écrit, daté et signé de votre main. Vous le remettez ensuite à votre notaire qui le contrôle et en assure la garde et le mentionne au Fichier central des dispositions de dernières volontés.

**Le testament authentique :** vous le dictez soit à un notaire en présence de deux témoins, soit à deux notaires et vous le signez. Le notaire le conserve et le mentionne au Fichier central des dispositions de dernières volontés.

**Le testament international** quant à lui peut être rédigé par un Français vivant à l'étranger, ou par un étranger vivant en France, ou encore lorsque le patrimoine du testateur est réparti dans plusieurs pays. Ce testament est valable quels que soient le pays où il a été rédigé, la situation des biens, la nationalité, le domicile ou la résidence du testateur. Il nécessite un notaire et deux témoins.

**Le testament « croisé » :** cette formule permet à deux personnes de se léguer mutuellement l'une à l'autre, tout en désignant un bénéficiaire après le 2<sup>e</sup> décès. Chacun des testateurs écrit son testament.

**Bon à savoir :** en cas de contestation possible de vos dernières volontés par votre entourage, il est préférable de choisir la forme authentique. En effet, le testament authentique peut être contesté jusqu'à inscription de faux. Cela signifie qu'il peut être remis en question devant les tribunaux en cas de suspicion de falsification ou de vices dans sa rédaction, ce qui le rend plus difficilement discutable.

Pour un testament olographe, la contestation est possible jusqu'à preuve du contraire. Contrairement au testament authentique, qui est rédigé en présence d'un notaire et de témoins, un testament olographe est entièrement rédigé à la main par le testateur lui-même. Il est donc sujet à des contestations **plus fréquentes** en raison de possibles vices de forme ou de la validité de la signature du testateur.

### Mon conseiller m'a parlé d'une clause bénéficiaire « en cascade » à intégrer dans mon contrat d'assurance-vie, pourriez-vous m'éclairer ?

Il est possible de nommer des bénéficiaires de second rang en cas de décès préalable du bénéficiaire de premier rang, ou en cas de non-acceptation de sa part du bénéfice du contrat. Il n'y a pas de limite au nombre de bénéficiaires possibles sur un contrat d'assurance-vie, mais l'ordre indiqué joue un rôle capital sur le rang des différents bénéficiaires.

A titre d'exemple : « Je désigne comme bénéficiaire de mon assurance-vie mon époux. En cas de prédécès de celui-ci, je souhaite attribuer le bénéfice de mon assurance vie à l'association XXXX qui me tient à cœur ».

**Bon à savoir :** comme pour un testament, vous pouvez modifier votre clause bénéficiaire autant de fois que vous le souhaitez. Pour cela, il vous faudra adresser cette demande de modification à l'établissement au sein duquel vous avez souscrit votre contrat en suivant les étapes indiquées par leur soin.



**Votre cœur a toujours raison**

**Hélène Attias**

Responsable des legs et donations FSJU/ AUJF

39 rue Broca - 75005 PARIS - 01 42 17 10 55 - [h.attias@fsju.org](mailto:h.attias@fsju.org)

## Technologie au service de la finance. Finance au service de la technologie.

Atacama Innovation est née de deux passions,  
la nature et la technologie.

Souvent l'évolution de ces deux environnements  
donne naissance à des situations originales qui demandent  
de combiner haut niveau expérience et innovation.  
C'est notre raison d'être.

### Gestion de risques

Solutions de compréhension  
du risque et de transformation  
des risques en opportunités.

### Création de valeur technologique

Accompagnement stratégique  
pour intégrer l'innovation au  
cœur de l'activité des entreprises.

### Valorisation des énergies renouvelables

Accompagnement et conseil  
pour une compréhension  
transparente du secteur.

Valoriser les opportunités, réduire les risques.

<https://atacama.io/>